



NATIONS UNIES
TOGO

.....

2021 RAPPORT ANNUEL



Table des matières

Avant-propos.....	4
Une Equipe de pays des Nations Unies en expansion.....	6
Des partenaires de développement de plus en plus diversifiés	7
1. CHAPITRE 1: PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL.....	8
2. CHAPITRE 2: SOUTIEN DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT A TRAVERS LE CADRE DE COOPÉRATION.....	12
3. CHAPITRE 3: PRIORITES 2022	48
Principales abréviations.....	51



Avant-propos

© Nations Unies Togo

Administration d'un implant sous cutané par un agent de santé communautaire - UNFPA



Aliou Mamadou Dia
Coordonnateur Résident
du SNU p.i.

2021 a été une année de transition au Togo avec le début de mise en œuvre de la feuille de route du gouvernement pour la période 2020-2025. Cette feuille de route élaborée au sortir de l'élection présidentielle de 2020 est le principal outil de planification à l'horizon 2025. Dès lors, 2021 a constitué pour les Nations Unies au Togo (SNU) le début d'une transition programmatique. Le Comité de pilotage conjoint pour la mise en œuvre du Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) a en effet décidé, le 10 mai 2021, d'écourter l'actuel document cadre de coopération (2019-2023) et d'en élaborer un nouveau pour la période 2023-2026, aligné sur la feuille de route 2020-2025 du gouvernement.



Conformément à cette recommandation, le SNU a entamé les actions nécessaires à la préparation du prochain cadre de coopération tout en maintenant son engagement pour la réalisation des objectifs de développement durables (ODD) à travers les 4 axes du présent document cadre de coopération.

En matière d'employabilité, croissance économique durable et inclusive, nos appuis pour le développement des capacités des opérateurs du secteur privé, formel et informel (femmes, hommes, jeunes entrepreneurs...) contribuent à l'accès aux services financiers et l'amélioration des chaînes de valeurs, accroissant ainsi le potentiel des forces productives pour générer les richesses et soutenir la prospérité.

S'agissant de la durabilité environnementale, les performances du Togo traduisent une bonne trajectoire pour l'atteinte des ODD 12, 13, 14, et 15. Les Nations Unies au Togo sont très engagées dans ce secteur clé pour le devenir de la planète et diversifient les actions tendant, entre autres, à soutenir la résilience et l'adaptation des communautés aux changements climatiques.

En ce qui concerne l'accès à des services de base de qualité, le SNU a contribué au renforcement de l'accès aux services de santé essentiels, y compris pour les PVVIH, à la promotion de l'éducation pour tous, notamment pour les enfants vivants avec handicap, en corrélation avec la nutrition pour la population scolaire et la mise en place d'un socle national en matière de protection sociale.

Du point de vue de la gouvernance, le SNU a accompagné le Togo dans le renforcement du cadre de production des données au niveau national. A travers des plaidoyers stratégiques et des actions de renforcement des capacités techniques et opérationnelles notamment en matière digitale, les structures nationales, les gestionnaires des collectivités décentralisées, les acteurs de la société civile et les citoyens œuvrent à une plus grande promotion des

Droits de l'Homme et à l'égalité de genre, à une plus grande inclusion, à plus de redevabilité ainsi qu'à la prévention et à la gestion des conflits et de l'extrémisme violent.

A travers les efforts soutenus du gouvernement et les appuis diversifiés du SNU et des partenaires du Togo, l'économie togolaise a démontré en 2021 sa grande résilience avec une croissance estimée à 5,3%, et projetée à 6,1% en 2022. Après une chute de 5,5% en 2019 à 1,8% en 2020, due à la crise de COVID-19, la tendance à la reprise se confirme. Pour soutenir la reprise, les autorités nationales ont augmenté le Budget national qui est passé de 1.638 Mds Fcfa en 2020 à 1.701 Mds Fcfa en 2021 (+3,8%), confortant déjà un bond de plus de 18% des ressources publiques en 2020.

Le rapport mondial sur le suivi des ODD en 2021 indique que le Togo, avec un score de 53,2/100 se hisse au-dessus de la moyenne des pays africains (51,9) et se positionne à la 143ème place sur 165 pays. La trajectoire des ODD souligne cependant que les efforts restent à intensifier. Ce défi d'intensification et d'accélération est davantage urgent dans un contexte global de pandémie et un environnement sous régional d'insécurité. L'attaque terroriste repoussée par les forces armées togolaises en novembre 2021 constitue à la fois une alerte et une invitation à accroître les efforts afin de ne laisser personne de coté, qui soit la proie de l'extrémisme violent.

C'est pourquoi, le SNU va continuer de soutenir le gouvernement à travers les axes prioritaires de la feuille de route 2020-2025. La définition, en 2022, d'un nouveau Cadre de coopération parfaitement aligné sur la feuille de route stratégique de l'Etat togolais, constituera le cadre programmatique de cet appui pour les prochaines années.

Je voudrais saluer les autorités nationales et tous les partenaires du SNU pour leur engagement fort et efficace en vue de la réalisation des ODD en vue d'assurer à chaque Togolaise et à chaque Togolais la prospérité et le bien-être.

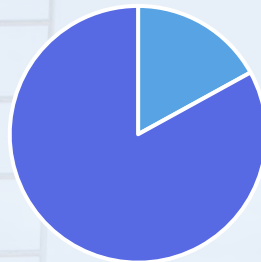
Une Equipe de pays des Nations Unies en expansion

Représentation des Agences dans le pays



■ Résidents
■ Non résidents

Agences signataires du cadre de coopération



■ Non signataires
■ Signataires

Le SNU au Togo est représenté par 8 agences résidentes et 10 agences non-résidentes. La configuration de l'Equipe de pays a été renforcée par la transformation du Bureau pays du PAM en Représentation résidente, et le renforcement de la présence de l'OIM et de l'OMS dans le pays.



UNREC



Organisation internationale du Travail



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



Investir dans les populations rurales



UNODC
United Nations Office on Drugs and Crime



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT



© Nations Unies Togo

Des partenaires de développement de plus en plus diversifiés

Architecture générale des partenariats en 2021


La mise en œuvre du cadre de coopération en 2021 a été caractérisée par une diversité de partenariats du SNU avec différents acteurs pour la mobilisation des financements, l'organisation d'actions conjointes de plaidoyer et la mise en œuvre de projets. Le SNU a travaillé avec :

- Plus de cinquante entités étatiques de niveau central et entités déconcentrées ou décentralisée (Ministères, agences, parlement, municipalités, ...) pour la conception et la mise en œuvre des programmes ;
- Des entités de coordination du secteur privé (notamment la CCIT, Togo Invest, le Patronat, ...), et des entreprises (ORABANK, ...)
- Des OSC : ONG Internationales, locales et leurs réseaux, Organisations de jeunes, Organisations des personnes vivant avec handicaps. Les partenariats avec les OSC se sont focalisés principalement sur la mise en œuvre des programmes avec quelques actions conjointes pour des plaidoyers en faveur de l'égalité de genre ;
- Des Universités, surtout publiques, dans le cadre d'une convention entre le SNU et les Universités Publiques
- Des Partenaires Techniques et Financiers (entités bilatérales et multilatérales, y compris les Institutions Financières Internationales).

Partenaires financiers

EFFET 1	FIDA, Gouvernement Américain, UE, GIZ.
EFFET 2	Fonds vert pour le climat, BAD , FEM, Foreign, Grande-Bretagne, République de Corée, Japon, SHF, UN-India development partnership fund.
EFFET 3	Partenariat Mondial pour l'Éducation, Fonds KOIKA, Natcom Français, UE, GAVI Alliance, TAKEDA, MUSKOKA, Fonds UBRAF, Canada
EFFET 4	BM, GIZ, Gouvernement Américain, UE, Canada, République de Corée, France.

Partenaires de conception et de mise en œuvre des programmes

EFFET 1	EFFET 2	EFFET 3	EFFET 4
			
13 Départements ministériels, Université de Lomé et des OSC	9 Départements ministériels, 1 Université et des OSC	7 Départements ministériels et des OSC	11 Départements ministériels, 8 institutions de la république, 1 Université, et des OSC



Enclos d'un Ecovillage - PNUD

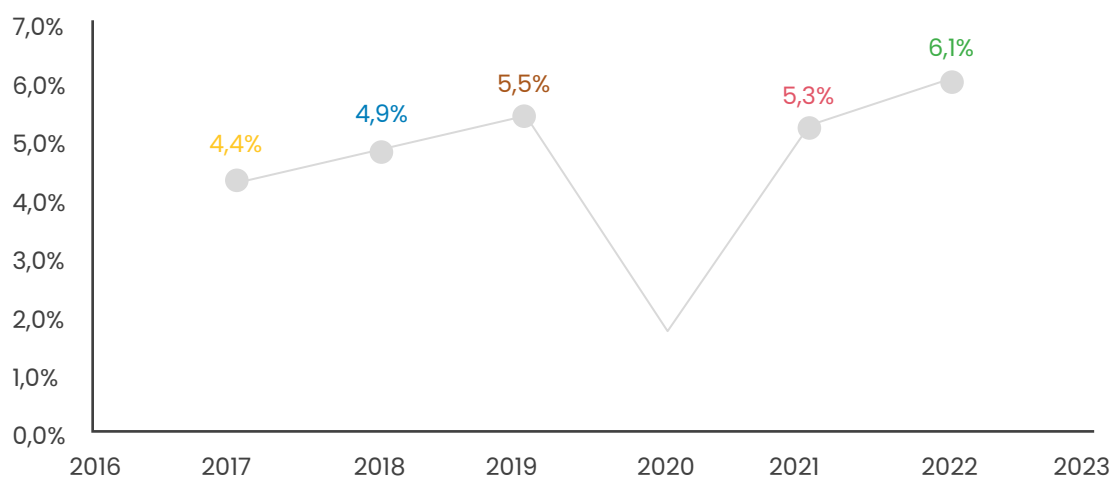
1. CHAPITRE 1

PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL

1.1. Les principales tendances de développement

L'économie togolaise démontre en 2021 sa grande résilience avec une croissance estimée à 5,3%, et projetée à 6,1% en 2022. La croissance semble cependant faiblement inclusive, même si des efforts importants ont été réalisés ces dernières années : le taux de baisse annuelle de la pauvreté monétaire passe de -0,6% en 2011-2016 (QUIBB2006-2011-2015) à -2,7% en 2017-2019 (EHCVM 2018-2019).

Evolution du taux de croissance



Ces avancées en matière de réduction de la pauvreté et de croissance inclusive, ont été négativement impactées par la pandémie :

- **Fermeture des frontières terrestres** (malgré les allègements depuis juillet 2021), perturbant ainsi les chaînes d'approvisionnement des produits agricoles locaux (Rapport Impact COVID CEDEAO-CEA-Pam).

- **Hausse des prix record en 2021** : un taux d'inflation de 4,5%, contre 1,8% en 2020, dû aux produits locaux dont les prix ont bondi de 7,4% en 1 an (contre 2,1% pour les produits importés), touchant ainsi à la sécurité alimentaire. Les produits du secteur primaire connaissent une hausse de près de 16% en 1 an.

- **Plus grande vulnérabilité des travailleurs**, due à l'effet conjugué de l'inflation et des pertes/réduction d'emplois pendant la crise, posant davantage la question de la protection sociale.

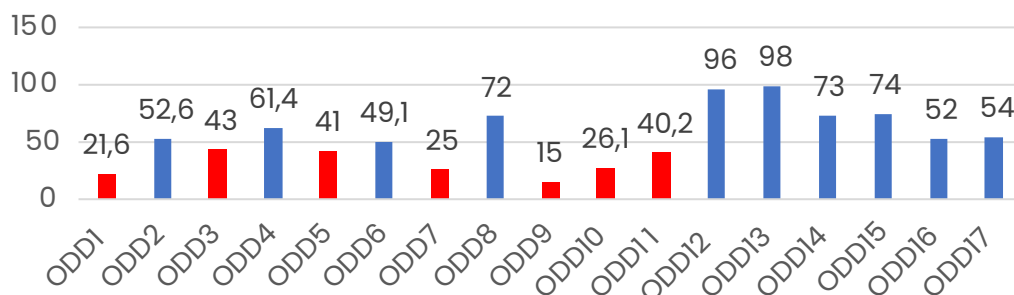
1.2. Trajectoire des ODD



Le Togo, avec un score de 53,2/100 se hisse au-dessus de la moyenne des pays africains (51,9) et se positionne à la 143^{ème} place sur 165 pays (rapport mondial du système des Nations Unies sur le suivi des ODD 2021). Les réformes engagées par le Togo ces cinq dernières années se sont traduites par des progrès réels dans les domaines de l'environnement. La trajectoire des ODD souligne cependant que les efforts restent à intensifier pour plus d'inclusivité. On note ainsi des progrès lents sur l'ODD 1 (pauvreté), l'ODD 7 (Energie), l'ODD9 (infrastructures résilientes) et l'ODD 10 (inégalités). Des réformes structurelles et de sécurisation des financements dans des secteurs porteurs de progrès plus rapides pourraient situer plusieurs autres ODD en meilleure position, afin que la croissance économique soit plus inclusive (ODD 8), à forts impacts sur la réduction de la pauvreté, que les infrastructures structurantes touchent plus les zones rurales (ODD 9) et que l'accès aux services sociaux de base, à l'eau (surtout en milieu rural) et à l'énergie (ODD 7) soit amélioré.

Performances moyennes par ODD en 2021 (valeurs de 0 à 100)

Source : SDG Report 2021



1.3. Les efforts du gouvernement



Accroissement du budget national de 3,8%

Pour la 1ère année de mise en œuvre de la Feuille de route 2020-2025 du gouvernement, le budget national est passé de 1638 milliard Fcfa en 2020, à 1701 milliard Fcfa en 2021 (+3,8%), confortant déjà un bond de plus de 18% des ressources publiques en 2020. L'éducation demeure le premier poste, avec 11% des ressources publiques, suivi de la santé/protection, face à l'impact de la pandémie sur le système sanitaire.



Renforcement des capacités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme

Compte tenu du contexte sécuritaire préoccupant dans la sous-région ouest-africaine, les ressources allouées à l'armée et à la sécurité intérieure sont de plus en plus importantes (plus de 7,5% des allocations 2021). L'attaque terroriste du 9 novembre 2021 dans la région des Savanes, frontalière avec le Burkina Faso confirme l'ampleur de la menace sur les pays côtiers. Le Togo a pris la pleine mesure de ces nouveaux dangers et renforce ses capacités de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.



Développement d'un plan d'urgence au profit de la région des savanes

La région des Savanes, partie du pays la plus exposée aux menaces sécuritaires, fait l'objet d'un plan d'urgence gouvernemental au profit des communautés locales vulnérables, en particulier les jeunes, cible privilégiée du recrutement par des groupes extrémistes violents. En 2021,

on note une présence des Nations Unies plus affirmée dans la région des savanes à travers des programmes de résilience et d'accès aux services sociaux de base.

Pour financer la relance post-Covid, on assiste à une poursuite et une accélération de l'endettement : le ratio dette publique sur PIB est passé de 51,9 % en 2019, à 59% en 2020, et 60,62% à fin septembre 2021.



Importants investissements pour une croissance plus inclusive

Des investissements importants ont été réalisés en 2021 en vue d'une croissance plus inclusive à travers la création d'emplois décents (mise en place de la plateforme industrielle d'Adétikopé dédiée à la transformation des produits bruts du Togo, avec des retombées importantes attendues en terme d'emplois, de valeur ajoutée et d'exportation), et de l'accès au service d'électricité pour tous (divers programmes d'énergie renouvelable, et mise en service de la Centrale Kékéli Efficient Power, qui devrait à terme augmenter de 50 % la capacité de production électrique du pays et alimenter plus de 1,5 million de personnes).

L'accompagnement des Nations Unies a consisté notamment à :

- S'accorder avec le gouvernement pour définir un nouveau cadre de coopération (i) aligné sur les principaux défis émergents du pays, (ii) qui permette une accélération sur les ODD, (iii) dont les interventions, plus convergentes devraient avoir un meilleur impact sur les populations les plus vulnérables.
- Soutenir davantage d'actions orientées vers les catégories à risque d'être laissées de côté.
- **Plus de 43 millions USD** mobilisés contrairement aux 21 millions USD initialement prévus.



Formation d'une Sage-femme à l'utilisation de l'échographie - UNFPA

Formation des membres d'une coopérative à l'utilisation d'une broyeuse de tomates - FAO





● Vérification de la concentration du chlore dans une unité de production locale d'eau de Javel à Djarkpenga - OMS

2. CHAPITRE 2

**SOUTIEN DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES AUX
PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT A
TRAVERS LE CADRE DE COOPÉRATION**

2.1. Analyse des résultats du plan-cadre de coopération

Le CCDD 2019-2023 entre l'Etat togolais et le SNU est axé autour de quatre grandes priorités : 1) Employabilité et croissance économique inclusive et durable, 2) Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles, 3) Capital humain et accès équitable aux services sociaux de base de qualité, 4) Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale. La mise en œuvre de ce plan a été confronté à la crise sanitaire de la COVID-19 et a nécessité des mesures d'adaptation au contexte créé par la pandémie. Malgré ce défi, des résultats significatifs, parfois dépassant les prévisions, ont été atteints après 3 années de mise en œuvre du CCDD. Les contributions ont été réalisées à travers des appuis directs et indirects dans des programmes relevant des priorités du gouvernement, les réformes engagées par ce dernier et surtout le renforcement du rôle fédérateur du SNU par la mobilisation des autres acteurs pour la gestion des urgences relatives à la COVID 19 et à la continuité des services aux populations.

2.1.1. Adaptation à la COVID-19 : Partenariat et Mobilisation multi acteurs



**COVID-19
RIPOSTE**

L'équipe de pays a, pour accompagner des efforts du gouvernement, défini et mis en œuvre un plan de réponse socioéconomique dénommé « Programme cadre de relèvement

et de résilience socio-économique ». Les agences ont organisé les réponses à la pandémie autour de 5 piliers : (i) la santé d'abord, (ii) protection des personnes, (iii) relèvement économique, (iv) réponse macro-économique et (v) cohésion sociale et résilience communautaire.

Ce programme a permis de mobiliser et faciliter le partenariat et la coordination des appuis des PTF au Togo, canalisant les complémentarités pour une utilisation optimale de l'aide publique au développement qui a connu une légère hausse,

passant de 512 millions de \$ en 2019 à 514 millions \$ en 2020 (Rapport sur la coopération au développement, RCD 2019 et 2020, MPDC). En 2021, Le SNU a mobilisé 70 millions \$, demeurant ainsi le 3ème fournisseur de ressources extérieures du pays.

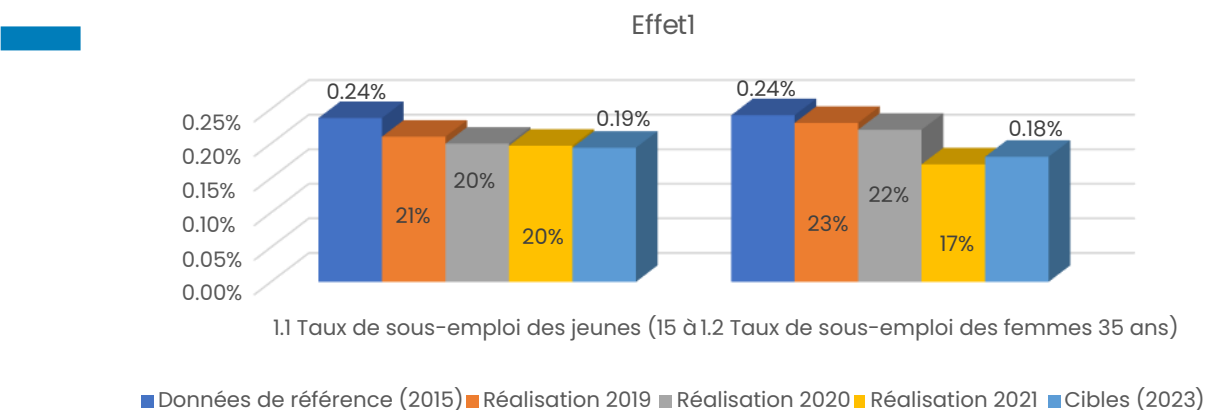
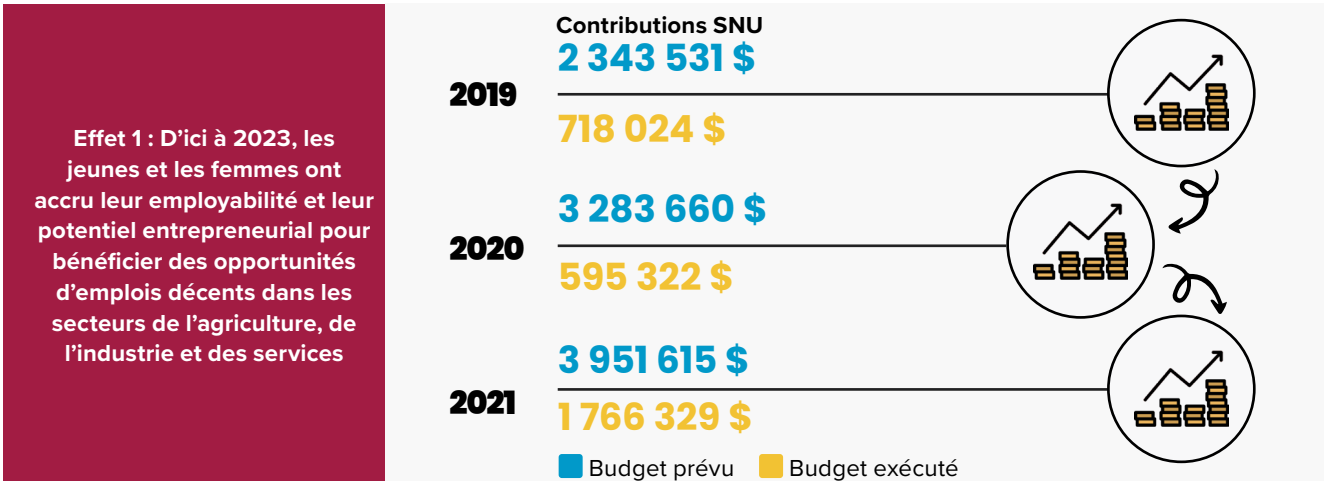
Le SNU a soutenu plusieurs analyses dont les résultats ont permis d'orienter les décisions stratégiques et la définition d'interventions opérationnelles, notamment en matière de protection des personnes, la continuité des services de soins, la sécurité alimentaire et la nutrition pour contenir les effets des restrictions de mouvements et limitation d'activités, l'éducation pour soutenir la scolarisation, la protection sociale surtout en vue de l'inclusion des groupes à risques d'être laissés pour compte et la prévention des violences.

Réalisation du SNU dans le cadre du plan de réponse socioéconomique à la COVID-19

Santé	Education	Nutrition	Protection	Cohésion
<ul style="list-style-type: none"> 3 ambulances médicalisées, 5 moto-Ambulances 3 Cliniques mobiles Divers équipements et matériels médico-techniques 100 lits médicaux 14 tentes d'isolement Déploiement de personnels d'appui Equipement des formations sanitaires Aménagement de l'espace de travail Dispositif de prévention de l'infection renforcé (Points d'eau, incinérateur, ouvrage sanitaires) 	<ul style="list-style-type: none"> 491 écoles et 99 collèges équipés en kits de lavage des mains, savons, masques 1200 enseignants formés à la production de contenus pédagogiques en ligne Universités de Lomé et Kara dotés en matériel technique pour l'enseignement en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> Environ 250.000 personnes parmi les groupes à risques bénéficiaires de 2000 tonnes de produits alimentaires kits alimentaires aux personnes âgées, aux handicapées et aux femmes des zones les plus vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> 1085 ménages de réfugiés dotés en kits alimentaires et EPI 120 femmes PVVIH bénéficiaires d'appui psychosocial et financement de microprojet 5233 détenus, dont 61 mineurs, dotés de kits EPI 	<ul style="list-style-type: none"> Plate-forme virtuelle « AKOFA » pour la dénonciation des VBG « One Stop Centre » pour la prise en charge holistique des victimes de VBG Deux actions médicales gratuites menées par les services de santé des armées en 2020 et 2021 dans le Kpendjal, Cinkasse et Oti-Sud, y compris la sensibilisation sur lea Covid 19 et les mesures barrières

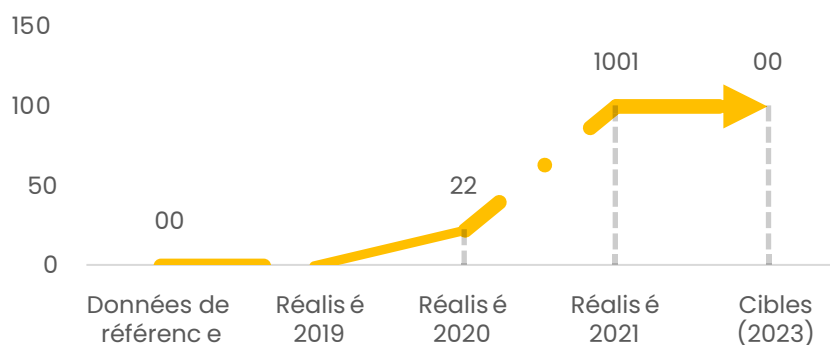
L'attention accordée à la pandémie n'a pas détourné le SNU de la mise en œuvre de son cadre de coopération avec le gouvernement.

2.1.2. Prospérité et croissance économique : dépassement des cibles en matière d'employabilité



Les cibles de ce résultat à l'horizon 2023 sont presque atteintes pour l'employabilité des femmes et en dépassement pour celle des jeunes. Ces performances ont été réalisées les appuis du SNU à la création des entreprises par les femmes et les jeunes, la mise en place et la réhabilitation des infrastructures des incubateurs d'emplois à Lomé, Kara et Dapaong, la mise en place de mécanismes innovants de financement des TPME/PME/PMI ainsi que l'appui à la création des startups ou d'unités de transformation équipées.

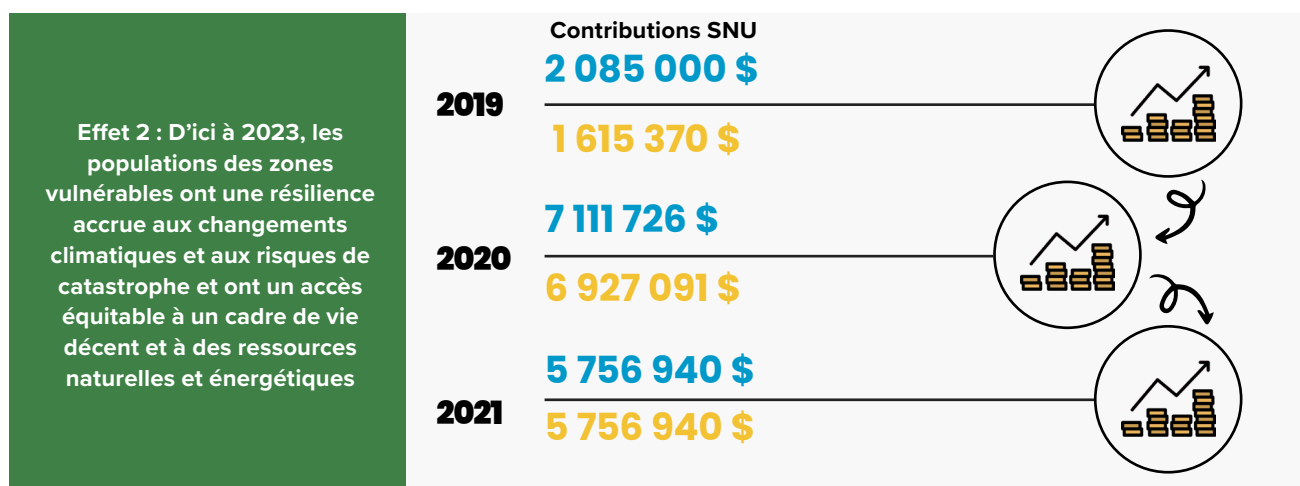
Nombre de coopératives créées autour des agropoles et fonctionnelles



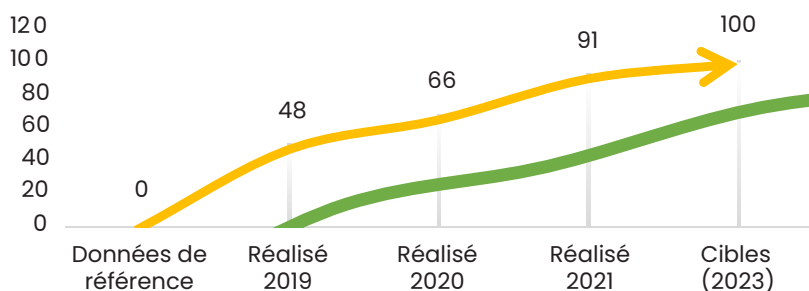
Pour appuyer la décentralisation et développement local, deux projets à fort potentiel d'autonomisation économique des femmes ont été financés à travers l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement (ANPGF) et permettront à au moins 500 femmes d'augmenter leurs revenus.

Environ 8 indicateurs sur 12 en lien avec cet effet sont déjà atteints ou ont dépassé les cibles prévues en 2023. Il en va ainsi du nombre de coopératives créées autour des agropoles et fonctionnelles. Les efforts doivent être maintenus et portés à l'échelle face aux défis de la croissance.

2.1.3. Planète : Résilience et adaptation progressive des communautés aux changements climatiques



Nombre de communautés villageoises ayant adopté les bonnes pratiques pour faire face aux changements climatiques et aux risques de catastrophes



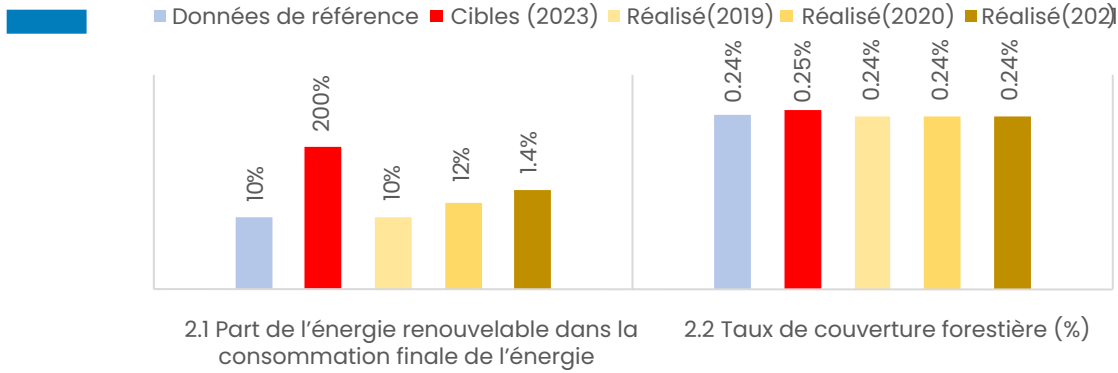
Les réformes engagées par le Togo se traduisent par des progrès réels dans les domaines de l'environnement (ODD 12, 13, 14 et 15) liés à la lutte contre le changement climatique, et la préservation des écosystèmes¹.

Avec l'appui du SNU, les institutions nationales et plus de 100 communautés villageoises ont adopté les bonnes pratiques pour faire face aux changements climatiques et aux risques de catastrophes. Ainsi, à la suite du diagnostic des risques de catastrophe conduit en 2019, le plan de contingence national et deux plans régionaux RCC ont été développés. Un projet de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe et un plan de relèvement sont en cours d'adoption.

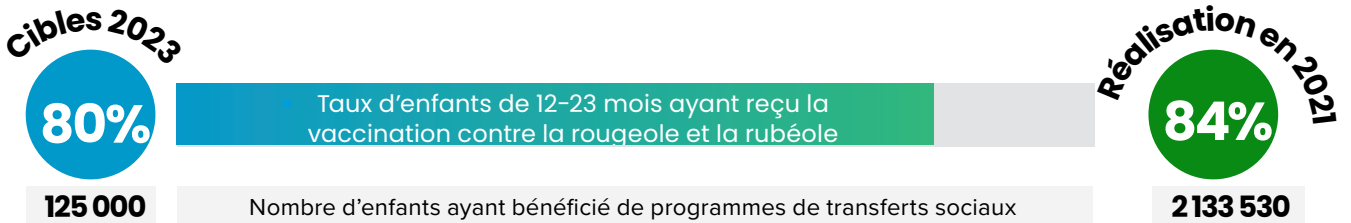
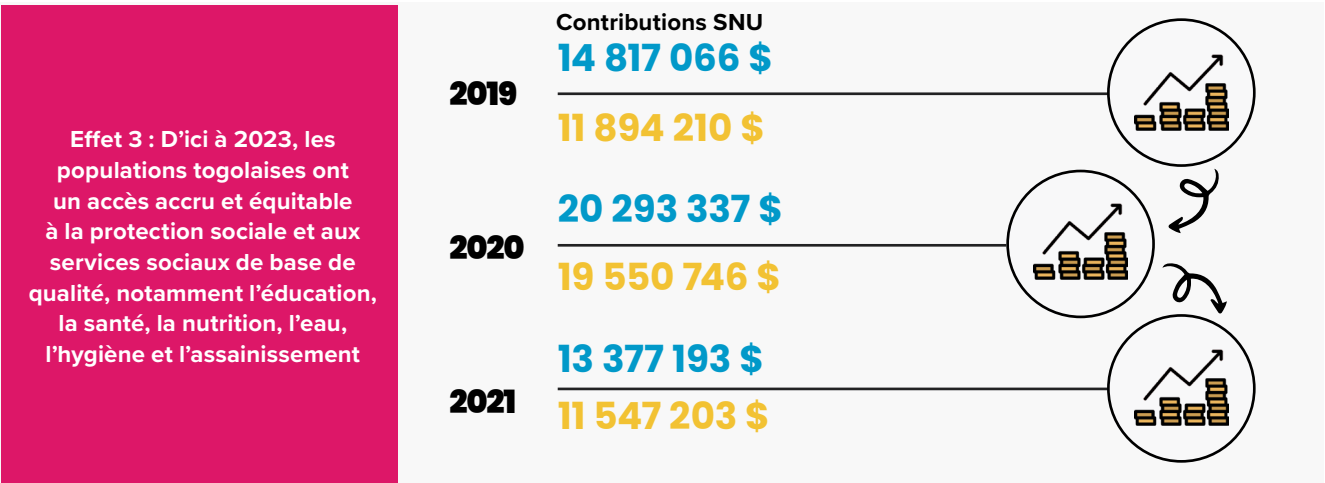
1 CCA 2021

Entre 2019 et 2021, près de 200 hectares de forêts naturelles ont été restaurés et environ 1500 ménages bénéficient de l'énergie solaire. Certes toutes les cibles prévues sous cet axe n'ont pas pu être réalisées.

Les initiatives déjà déployées constituent néanmoins un terreau fertile sur lequel on peut bâtir à travers des partenariats innovants dans le domaine.



2.1.4. Population : Contributions à l'accès à des services de base de qualité



Les excellents résultats en matière de vaccination traduisent l'efficacité de la communication de crise menée avec les autorités pour contrer la désinformation générale autour des vaccins dans le contexte de la COVID-19. Avec la résurgence de la poliomyélite, le SNU a également soutenu la vaccination de routine pour les enfants de 0 à 5 ans.



Production de la pâte de tomate - FAO

Remise des décortiqueuses de graines de néré humides aux responsables des coopératives cibles - FAO

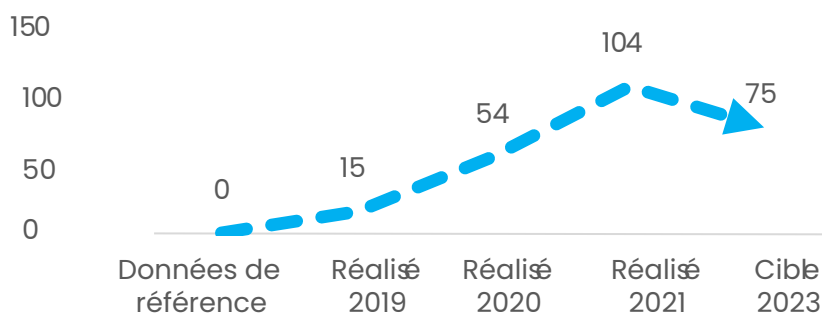


Malgré la crise sanitaire, le SNU a accompagné la continuité des services de santé ce qui a permis d'augmenter le nombre de couples-années-protections (CAP) produits en planification familiale à 102 993 en 2021. Les performances positives se sont également exprimées à travers l'accès aux infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les écoles et communautés.

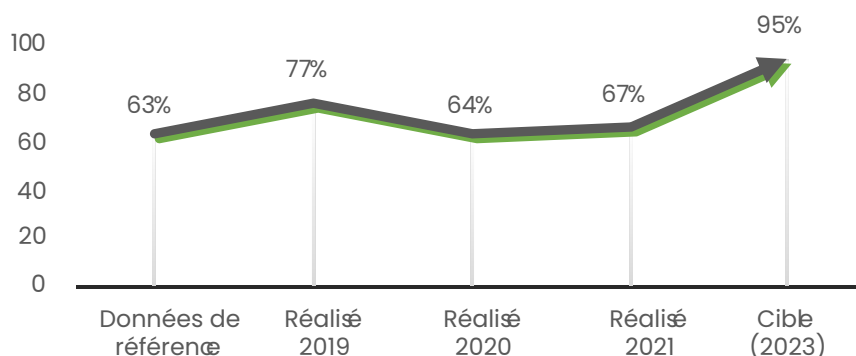
Nombre de couples-années-protections (CAP) produits en planification familiale, dans le système de santé.



Nombre d'écoles ayant bénéficiés d'ouvrages d'eau et d'assainissement séparés pour les filles et les garçons dans les zones d'intervention.

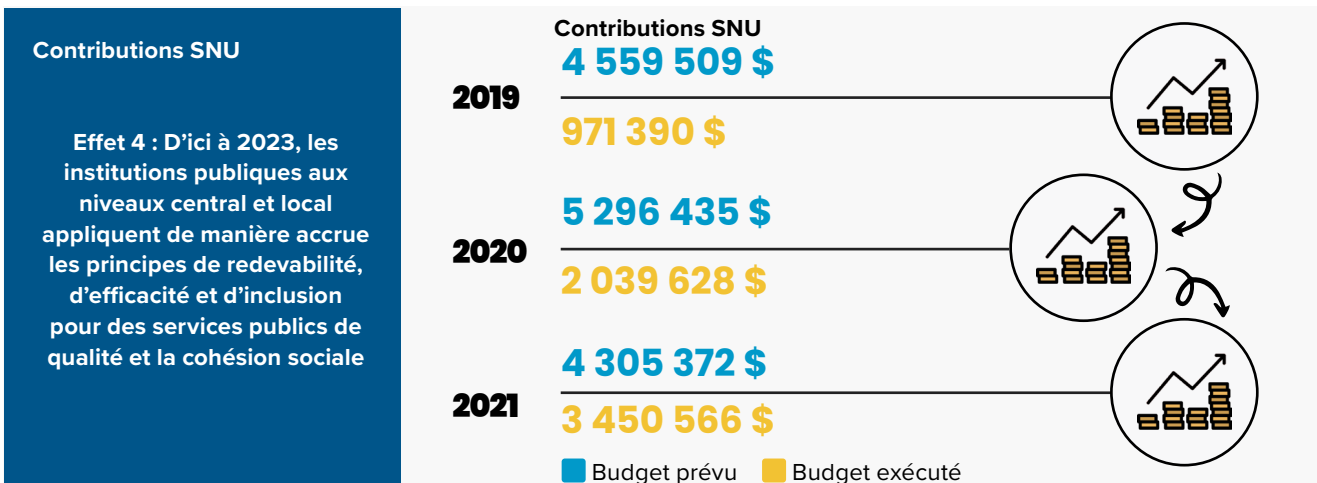


Pourcentage de femmes enceintes PVVIH recevant les ARV



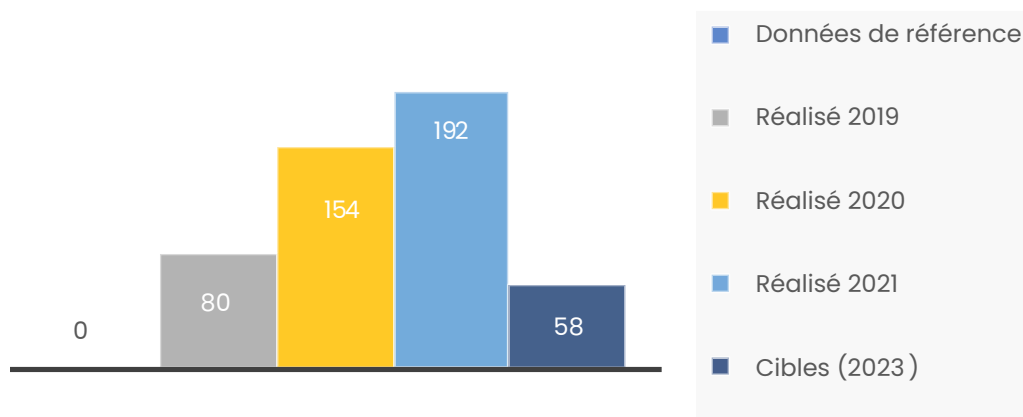
Toutefois, suivant les données de base et des cibles fixées dans le CCDD, certains indicateurs semblent stagner ou risquent de pas atteindre leurs cibles si des mesures additionnelles ne sont pas prises. Il s'agit par exemple du pourcentage de femmes enceintes vivant avec le VIH ayant reçu des médicaments antirétroviraux, la prévalence de la malnutrition chronique, les écoles ayant des plans scolaires qui intègrent la question de l'inclusion et de violences notamment celle basée sur le genre, les acteurs locaux maîtrisant la chaîne d'approvisionnement, la nutrition et la qualité sanitaire des aliments suivant les principes de l'HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point).

2.1.5. Appuis pour des institutions efficaces, la gouvernance et la promotion de la paix



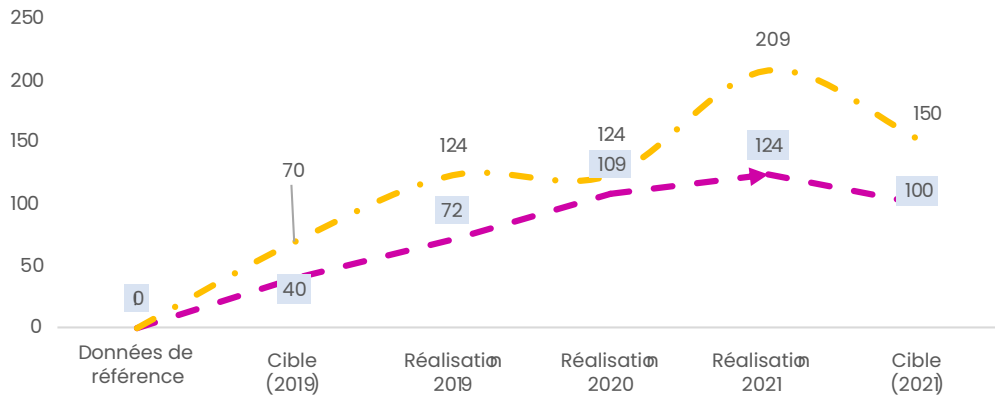
Sur l'effet 4, le SNU a coopéré avec le Gouvernement pour l'organisation des élections pacifiques ; le processus de décentralisation est en cours avec la tenue des élections municipales et le fonctionnement des nouvelles collectivités locales. En matière d'état civil, 87% des enfants de moins de 5 ans ont été enregistrés par les structures étatiques à travers notamment plusieurs initiatives du SNU. L'appui au gouvernement pour la réalisation du 5ème recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 5) s'est poursuivi. Le RGPH est la seule opération exhaustive qui couvre tout le territoire national et qui touche chaque individu, permettant la disponibilité de données fiables, inclusives et désagrégées au plus fin niveau administratif, afin de ne laisser personne de côté.

Nombre de fonctionnaires de l'Etat bénéficiaires de bourses de SNU pour des formations diplômantes en statistiques, planification et suivi-évaluations



On note pour la période 2019 à 2021 une avancée significative dans l'accompagnement de l'INSEED ayant contribué à rendre opérationnel un grand nombre de services sectoriels du système statistique national. Le SNU a aussi octroyées des bourses pour des formations diplômantes en statistique, planification et suivi-évaluation dans le cadre du partenariat avec les universités. Le placement des pensionnaires de ces cours au sein des Ministères a créé un important vivier de techniciens dotés de capacités pour faire avancer l'agenda de gouvernance du gouvernement.

- - - **Nombre de structures publiques, communautaires et d'OSC qui mettent en oeuvre des programmes de promotion et de respect des droits de l'homme**
- . - **Nombre de villages/quartiers disposant d'un mécanisme multisectoriel opérationnel de protection des enfants et des femmes, de prévention et de prise en charge des victimes de violences**



Il en est de même pour les initiatives de plaidoyers, appui-conseil en appui au Gouvernement pour la mise en œuvre du processus de décentralisation et le renforcement des structures nationales et locales en matière de prévention et gestion de conflits, protection des droits humains et lutte contre les violences basées sur le genre qui ont dépassé les prévisions.

Des besoins d'amélioration sont à noter en matière de production d'annuaires, bulletins de statistiques sectorielles, rapports d'enquêtes nationales ou d'analyses thématiques. Il en est de même pour la mobilisation des organisations de la société civile, médias, leaders d'opinion et jeunes en faveur de la promotion de la paix et le renforcement des structures locales de prévention et de gestion des conflits. Il faudrait également développer davantage de projets conjoints qui contribuent à concrétiser la dimension partenariale du cadre de coopération.

2.2. Priorités, résultats et produits du plan de travail 2021

A la suite du PND 2018-2023, la feuille de route gouvernementale 2025 identifie 3 Axes, 10 Ambitions, 36 Projets-Priorité, et 6 réformes prioritaires nationales en vue d'une rapide reprise socio-économique post-COVID et d'un développement durable et partagé qui ne laisse personne de côté.

Les interventions du SNU sont parfaitement alignés sur la feuille de route gouvernementale 2025. Ainsi, en 2021, 3/3 Axes, 9/10 Ambitions, 20/36 Projets-Priorité, et 5/6 réformes prioritaires étaient appuyés techniquement ou financièrement par le SNU.

Alignement des interventions du SNU en 2021 sur la feuille de route 2020-2025

Cadre de Coopération UN-Togo 2019-2023 / SERP	FEUILLE DE ROUTE GOUVERNEMENTALE TOGO 2025		Alignement aux Projets/ Réformes	Montants prévus pour 2021 (en lien avec 21 projets et 5 réformes de la FR2025)
Axes de coopérations et Piliers	Axes prioritaires (3)	Ambitions (10)		
Axe 3 : Capital humain et accès équitable aux services sociaux de base de qualité	Axe 1: Renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix	I. Offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous	6/8 projets	15,914,000
Axe 4 : Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale		II. Offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en phase avec le marché du travail	3/3 projets	4,304,000
SERP Pilier 1 : La santé d'abord Pilier 2 : Protection des personnes Pilier 5: Cohésion sociale- résilience communautaire		III. Assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous	Priorités	2,088,000
Axe 1 : Employabilité, croissance économique durable et inclusive	Axe 2: Dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie	IV. Faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois	2/4 projets 1/1 réforme	3,025,000
Axe 2 : Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles		V. Affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de services	1/4 projets	50,000
SERP Pilier 3 : Relèvement économique Pilier 4 : Réponse macroéconomique		VI. Créer de véritables industries extractives et transformatrices	0/3 projets	0
Axe 4 : Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale	Axe 3: Moderniser le pays et renforcer ses structures	VII. Faire du Togo une référence régionale dans le digital	2/4 projets 0/1 réforme	340,000
		VIII. Renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs	0/4 projets 2/2 réformes	815,000
		IX. Solidifier les structures de l'Etat et stabiliser ses comptes publics	3/4 projets 1/1 réforme	4,526,000
		X. Mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays	2/2 projets 1/1 réforme	6,058,000
TOTAL				37,120,000



Forage d'eau dans une école - UNICEF

2.2.1. Employabilité, croissance économique durable et inclusive



Pour soutenir l'employabilité des femmes et des jeunes en vue d'une croissance économique durable et inclusive, l'équipe de pays a mené des actions visant le renforcement de leurs capacités ainsi qu'un accompagnement à la création d'entreprises suivant les produits ci-après.

Produit 1.1. Les jeunes et les femmes ont des capacités techniques accrues leur permettant un meilleur accès aux services financiers et aux marchés.

En matière de renforcement des capacités des jeunes et des femmes, 91 micros et petites entreprises rurales (MPER) ont été accompagnées dans l'élaboration et la soumission de leurs plans d'affaire au Programme National de Promotion de l'Entreprenariat Rural (PNPER). De même, 40 réfugiés (jeunes et femmes) et 73 migrants ont bénéficié de la subvention de leurs activités génératrices de revenus et de formations spécifiques adéquates pour mener à bien leurs initiatives. Cet appui a permis de renforcer l'estime de soi des réfugiés et faciliter leur intégration au Togo et la rétention des migrants sur place. Par ailleurs, une étude a été réalisée dans le cadre de l'élaboration du Protocole sur les femmes dans le Commerce de la ZLECAF (Zone de Libre-Échange Continentale Africaine), en vue de mieux cerner les besoins, les priorités et les défis des femmes en matière de commerce



100
coopératives
agricoles en
possession de
leurs documents
juridiques.



14 Sociétés Coopératives

agricoles en
possession de leurs
documents juridiques.



20 start-up et 2 PME intégrées

dans le processus
d'accompagnement des
jeunes entrepreneurs
vers l'employabilité
et l'autonomisation.

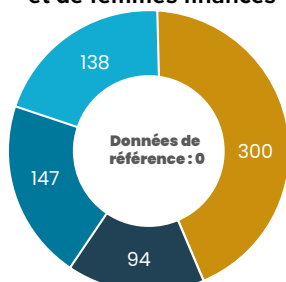


**Base de
données
des 80
MPME**
appuyées.

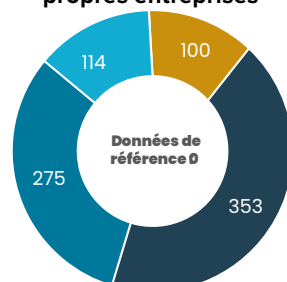


Rapport de
l'Analyse de l'impact
de la COVID-19 et
nutritionnelle, la chaîne
d'approvisionnement et les
dynamiques des économies
locales disponible.

1.1.1 Nombre de nouveaux plans d'affaires de jeunes et de femmes financés



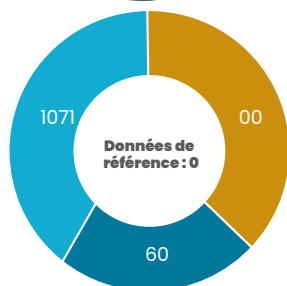
1.1.2 Nombre de jeunes et femmes ayant créé leurs propres entreprises



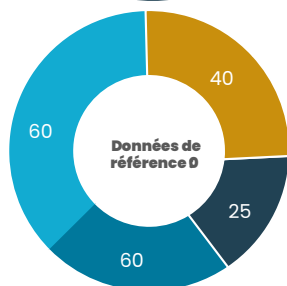
- Cibles (2023)
- Réalisé 2019
- Réalisé 2020
- Réalisé 2021

Dans le secteur de l'agriculture, l'équipe de pays a aidé les unités de production à renforcer leurs équipements et améliorer la qualité de leurs produits en vue d'accéder au marché commercial international. Une analyse des besoins en matière d'opérationnalisation d'un système de traçabilité dans les filières Ananas, Anacarde et Karité a permis d'évaluer la complexité de la mise en place d'un système de traçabilité complet dans le contexte de COVID 19 et d'existence de marchés digitaux. Il convient de renforcer les capacités de la HAUQUE (haute autorité de la qualité et de l'environnement) et des structures publiques et mettre en place de nouveaux mécanismes de mobilisation de ressources.

1.1.3 Nombre de petites unités de transformation équipées en matériels et fonctionnelles



1.1.4 Nombre d'entreprises qui appliquent les normes internationales de qualité dans leurs exercices commerciaux





Une plateforme numérique d'immatriculation

des coopératives en collaboration avec la DFDTOPA (<http://cooperatives.e-agribusiness.tg>) facilite l'immatriculation en ligne des coopératives agricoles et rurales, réduisant la durée du processus.



20 décortiqueuses de graines humides

de néré mis à la disposition de dix coopératives de femmes productrices de moutarde à base de graines de néré.



300 000 sachets, 1 lot de petits outillages

de pépinière pour la production de plants, 1 lot de matériel bureautique et informatique et une connexion internet avec un abonnement de 12 mois, mis à la disposition du CNSF.



4 plans de développement

des filières (maïs, riz, tomate et volailles) élaborés.



Des plantations de 54 ha de 1450 plans

(1 200 Karité et 250 néré) créés dans les régions Centrale, Kara et Savanes.

Produit 1.2. Les capacités techniques et opérationnelles des groupements d'intérêt économique sont renforcées pour le développement des chaînes de valeur dans les domaines de l'agriculture, l'industrie et des services.

En vue du développement des chaînes de valeur, La Plateforme de bourse agricole du MAEDR a été renforcée en système d'informations agricoles pour appuyer les petits producteurs à améliorer leur accès aux marchés internationaux. Ainsi, les liens fonctionnels ont été développés entre 27 organisations de petits producteurs de produits alimentaires locaux et 9 écoles à cantine.

La stratégie de sortie du PNER (projet national de promotion de l'entrepreneuriat rural) est un véritable instrument de plaidoyer pour la mobilisation des ressources supplémentaires par le Ministère en charge de la Finance inclusive en vue du MPER du secteur agricole et rural.

Par ailleurs, le SNU a soutenu l'aménagement/réhabilitation de points d'eau et apporté des appuis multiformes pour faciliter la production de semences et de plants et fourni un appui conseil en vue de la restauration de l'écosystème dans le contexte de changement climatique. Une étude sur la demande et l'offre des produits et services financiers dans les filières riz, maïs, tomate et volailles est disponible.

Produit 1.3. L'offre de formation technique et professionnelle est améliorée pour un meilleur accès des jeunes et des femmes à l'emploi décent.

Dans le cadre du renforcement des capacités des jeunes et de femmes en vue d'un plus grand accès au marché de l'emploi, des collaborations ont été explorées avec le Conseil national du patronat et la chambre du commerce, de l'industrie et de la consommation locale pour la conception du projet de partenariat public-privé pour la formation des jeunes aux métiers de la comptabilité et les finances.

L'appui au programme présidentiel d'Excellence pour la mise en œuvre du PND à travers l'octroi de matériel informatique et l'organisation des cours d'anglais professionnel à l'endroit de 20 étudiants a dopé les capacités des jeunes et leur compétitivité sur le marché de l'emploi.

La création de la Commission Nationale de lutte contre la traite des personnes, le suivi de la stratégie nationale de la migration professionnelle et les foras de sensibilisation sur le recrutement éthique et l'exploitation des migrants permettront de limiter l'exploitation des migrants et favoriser leur accès à des emplois décents.



14 jeunes entrepreneurs

participant au Forum YouthConnekt à Accra (20-22 octobre 2021) : Amélioration de leur compétitivité et accès aux opportunités de la ZLECAf.



Les infrastructures physiques de l'incubateur de **Nuyalab réhabilités**



Les incubateurs de Kara et de Dapaong dotés d'équipements informatiques pour l'accompagnement de jeunes



Nouvelle lettre d'accord signée pour le **soutien au Programme Présidentiel**

d'Excellence pour la mise en œuvre du PND



80 PME, 20 start up, 2 PME, et 3 lauréats

du salon ferin accompagnés dans des négociations avec le conseil national du patronat, la chambre du commerce et de l'industrie en vue de leur formalisation.



36 jeunes et 12 coopératives

(399 membres) bénéficiaires de kits d'installation pour la réalisation de leurs plans d'affaires et formations sur l'entrepreneuriat et les métiers porteurs.



Produit 1.4. Un système d'information sur le marché de travail est mis en place et opérationnel.

En 2021, l'analyse de l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, les chaînes d'approvisionnement et les dynamiques des économies locales a été finalisée.

De plus, l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) a initié des consultations afin d'identifier les priorités devant servir à préparer le recrutement d'une expertise nationale pour le développement du système d'information sur le marché du travail. La note conceptuelle produite sur la mise en place d'un mécanisme sur la dynamique de veille du marché du travail a fait l'objet d'une revue pour le processus d'appel d'offre.

2.2.2. Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles



Organisation des Nations
pour l'alimentation
et l'agriculture

Afin d'accompagner le pays dans la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, les actions ont ciblé notamment le renforcement des capacités en matière de gestion des risques de catastrophe, l'accès accru aux énergies renouvelables et aux technologies alternatives et l'adoption de bonnes pratiques en matière de préservation, restauration et exploitation de l'écosystème.



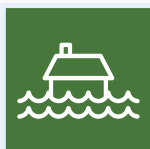
Plan national de Contingence actualisé, 2 plans de contingence régionaux

pour la RRC des régions Maritime et des Savanes disponibles.

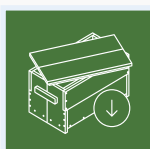


10 plans communaux de contingence

(Lacs 2, Bas mono 1, Golfe 6, Agoè-Nyivé 4, Anié 1, Agou 1, Tchamba 1, Dankpen 1, Kozah 2 et Kpendjal 1) élaborés.



Cartographie participative des risques d'inondations dans 10 communes

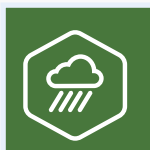


Pre-positionnement des intrants essentiels dans les magasins de l'ANPC ciblant 10 000: Renforcement des mécanismes régionaux de préparation et réponse aux urgences.



Construction et équipement d'un laboratoire

en vue d'améliorer l'offre de formation à l'Université de Lomé sur le SIG et la Géoinformatique.



Actualisation du deuxième rapport biennal sur les changements climatiques

et élaboration de la quatrième communication nationale sur les changements climatiques (QCN).

Produit 2.1. Les collectivités territoriales et les communautés disposent de capacités techniques accrues pour gérer les déchets ménagers et faire face aux effets des changements climatiques et des risques de catastrophes.

Afin de renforcer les mécanismes de résilience, de préparation et de réponse aux risques de catastrophe, les sites du port autonome de Lomé, Kpémé et de Kodjoviakopé ont été dotés de stations météorologiques et de courantomètres.

De même, les capacités d'observation, de collecte de données et de surveillance de l'ANPC (Agence Nationales de Protection Civile) et des services météorologique et hydrologique ont été renforcées à travers la dotation en équipement, en matériels de communication, informatique, audiovisuels et de SIG (Système d'Information Géographique). Une application mobile pour le système d'alerte précoce aux inondations a été élaboré de même que des outils d'intégration des changements climatiques et d'estimations rapide des émissions de gaz à effet de serre pour les secteurs de l'Energie, de l'Agriculture et de la foresterie.

En soutenant la participation du Togo aux négociations sur le climat (prise en charge de 05 délégués à la COP 26 et restitution des résultats), le SNU a aidé le Togo à réviser ses ambitions en faisant passer ses engagements par rapport à l'Accord de Paris de 30% à 50% dans les CDN révisées. L'équipe de Pays a également favorisé la disponibilité de données sur l'environnement, les déchets industriels et le changement climatique à travers le financement de 8 études et l'actualisation du 2ième Rapport biennal sur le changement climatique.

En matière de renforcement de capacité, 540 acteurs dont 40 conseillers municipaux et 60 cadres de la plateforme RRC, ont été sensibilisés sur diverses thématiques visant à accroître leurs capacités de gestion et leur résilience aux changements climatiques y compris en matière d'alerte en sécurité alimentaire.

Par ailleurs, l'accès des petits producteurs aux marchés nationaux et Internationaux a été renforcé à travers la dotation de la plateforme de bourse agricole du MAEDR en Système d'information agricole pour une meilleure coordination. La collecte des données relatives aux indicateurs de sécurité alimentaire et nutritionnel a été améliorée à travers la dotation de la DSID (Direction des Statistiques Agricoles, de l'Information et de la Documentation) en matériel informatiques.

Dans le domaine agropastoral, on note la mise à disposition des outils de gestion de la filière porcine, le renforcement d'un laboratoire vétérinaire en matériels et réactifs pour faciliter la surveillance épidémiologique animale et le renforcement des capacités de 30 éleveurs pour le relèvement économique suite à la PPA. 1016 ménages vulnérables ont été dotés de kits de production céréalière (605 ménages), maraîchère (293 ménages) et de matériels et infrastructures d'AGR pour la réorientation vers des activités plus protectrices du littoral (118 familles exploitant du littoral).

Produit 2.2. Les ménages des zones rurales et périurbaines ont un accès accru aux énergies renouvelables et aux technologies alternatives pour améliorer leur bien-être.

En matière d'accès aux énergies renouvelables et aux technologies alternatives 57 acteurs (38 artisans maçons et 19 techniciens) ont bénéficié de formation sur l'assainissement et la construction de latrines à Biogaz.

De même, 2 stations piscicoles ont été réalisées dans les écovillages de Doufouli et de Amondé pour l'augmentation des revenus des populations.

Dans le cadre de l'accélération de l'accès aux énergies renouvelables pour l'autonomisation économique des populations en milieu rurale au Togo, des concertations ont été conduites dans 10 villages et la construction des minicentrales est en cours pour l'accès de plus de 10000 personnes à l'énergie solaire pour la transformation des produits agricoles et l'éclairage public.

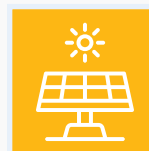
Pour leur reconversion, 55% des carbonisatrices dans les écovillages ont adopté l'élevage de porcs, de chèvres, moutons et lapins ainsi que les activités de maraichage et la production des plants en remplacement de leurs activités de carbonisation. De plus, 39 Hectares de plantation ont été réalisées dans les écovillages où plus de 1500 ménages ont adopté l'utilisation des foyers améliorés pour la cuisson afin de réduire la pression sur les forêts naturelles.



Renforcement de l'accès aux sources d'énergie de cuisson moins polluantes à travers la **construction d'un biodigesteur et la distribution de 1500 foyers améliorés** dans les écovillages



Renforcement des capacités et équipement en matériels de production de **150 femmes carbonisatrices** en maraichage, élevage et production de plants, dans 5 écovillages.



Réalisation de **10 minicentrales** pour l'accès à l'énergie solaire servant à la transformation des produits agricoles et l'électrification publique.

© Nations Unies Togo



Biodigesteur pour la production du biogaz dans une école - UNICEF

© Nations Unies Togo



▫ Labour du champ communautaire installé autour de l'écovillage d'Amoudé (Ville) - PNUD

Alimentation des poissons de l'étang piscicole, écovillage d'Amoudé (Ville) - PNUD ▫



© Nations Unies Togo

Produit 2.3. Les populations des zones rurales ont adopté les bonnes pratiques de gestion durable des terres et des forêts pour la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes

En matière de restauration et d'exploitation durable des écosystèmes, le SNU a soutenu le pays dans la réalisation de plantations communautaires, la restauration des forêts et l'aménagement des aires protégées. Ainsi, l'appui à la mise en place des centres de production et commercialisation de semences forestières de qualité a permis le reboisement de plus d'une centaine d'hectares d'essences forestières et agroforestières. De même, 361 acteurs (100 collectrices

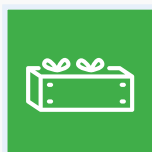
d'amende de Karité, 100 collecteurs de miel, 100 chasseurs et 61 autorités locales) ont été formées sur les meilleures pratiques de promotion d'économie verte autour des aires protégées et agricoles en vue de la coordination des actions au niveau régional.

Afin de renforcer la résilience des paysages face aux changements climatiques et améliorer les moyens d'existence des producteurs, 05 plateformes régionales de promotion de l'agriculture familiale et de restauration des écosystèmes (PRAFARE) regroupant des producteurs forestiers ont également été mis en place. 3 études ont permis d'identifier des activités d'économie verte porteuses.



75.000

plants produits pour reboiser 39 ha de plantations villageoises.



10.000

plants mis en terre pour le reboisement d'essences forestières et agroforestières



Plans de gestion simplifiés **6 forêts communautaires.** élaborés et mis à jour



19 villages engagés dans 02 nouveaux projets communautaires de gestion des ressources naturelles et de renforcement de la résilience des populations.

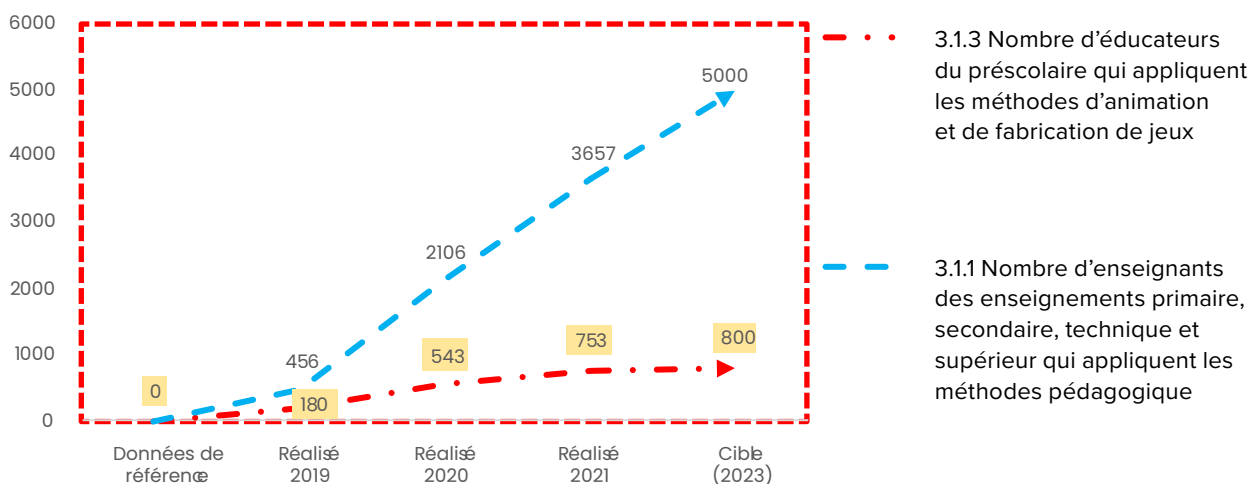


1600 personnes de 150 localités riveraines du parc National Fazao-Malfakassa sensibilisées sur la biodiversité, la redynamisation de l'économie locale, et le processus d'inscription du parc au réseau Man and biosphère (MAB) de l'UNESCO.

2.2.3. Capital humain et accès équitable aux services sociaux de base de qualité



D'importantes actions ont été entreprises et soutenues par le SNU dans les domaines de l'éducation, santé, protection sociale, eau, hygiène et assainissement, alimentation et nutrition.



Produit 3.1. Les administrations publiques chargées de l'éducation nationale, les collectivités locales et l'ensemble des acteurs du système éducatif disposent des capacités nécessaires pour assurer les enseignements préscolaire, fondamental, technique et supérieur inclusifs et de qualité à tous les apprenant(e)s.

Les agences ont soutenu le développement de la politique sectorielle, le renforcement des infrastructures scolaires, les capacités des encadreurs et la gouvernance scolaire.

Au niveau central, l'équipe de pays a soutenu le développement d'une stratégie de renforcement du Système d'Information et de Gestion de l'éducation, la vulgarisation du Plan Sectoriel de l'éducation et la mise en place des cellules régionales de suivi.

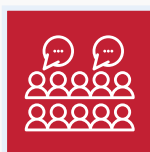
Au niveau des acteurs pédagogiques, 1592 enseignants dont 304 femmes ont été formés sur diverses thématiques visant à renforcer la qualité de l'enseignement dispensé et faire de l'école un lieu de convivialité et d'acquisition de compétences pour la vie au bénéfice de plus de 6675 élèves : VBG, Education inclusive, pédagogie active, fabrication de jeux, enseignement de compétences de vie courante.

Les parents d'élèves de 122 établissements scolaires ont été formés afin d'améliorer la lutte contre la violence en milieu scolaire et améliorer l'enregistrement systématique des naissances. Des plans de gestion communautaire des violences en milieu scolaire et autour de l'école ont également été développés et mis en œuvre.



31 salles de classes

construites et équipés (dont 16 disposent de latrines séparées et 15 de matériels informatiques et disposant d'une médiathèque)



125 Jardin d'enfants

publics dotés en matériels pédagogiques



156 écoles primaires

mettant en œuvre le modèle "Ecole Amie des Enfants, Amie des Filles".



06 enseignants itinérants

dont 01 femme recrutés pour le soutien éducatifs à 263 Enfants Handicapés dont 134 scolarisés.



590 écoles

en vue de lutter contre la transmission de la covid 19.



590 écoles et établissements

appuyés en matériel de protection contre la COVID 19

Produit 3.2. Les acteurs au niveau central et déconcentré disposent des capacités à développer, coordonner et piloter des mécanismes de protection sociale (mobilisation de ressources, formulation des politiques et le suivi/évaluation), axés sur l'équité et sensibles aux besoins des couches les plus défavorisées

Les actions visant le développement des mécanismes de protection sociale ont touché le renforcement de capacités, la mise à jour de la politique nationale et la mise en place d'un socle national en la matière. Ainsi, une assistance technique a été apportée pour le développement de scénarii de coordination de la protection sociale. De même, l'évaluation des mécanismes de protection sociale existants a permis de proposer de nouveaux mécanismes pour étendre l'actuel système de protection sociale aux acteurs du secteur informel et aux personnes extrêmement pauvres.



Renforcement de capacités de **136 acteurs** (dont 62 parlementaires) sur la protection sociale.



Mise à jour de la politique nationale de protection sociale. Accompagnement du gouvernement dans la mise en place d'un mécanisme d'assurance maladie pour le secteur informel et la prise en charge des nécessiteux : état de lieux du système de protection sociale réalisé et un dispositif d'enrôlement des bénéficiaires conçu. Opérationnalisation du Système envisagé.



Elaboration d'un plan de communication et évaluation du dispositif de la gestion des «subventions indigents» dotées par l'État.

Produit 3.3. Les populations ont un accès amélioré à des services de santé essentiels de qualité, dans le domaine de la santé procréative, maternelle, néonatale et infantile, et de la lutte contre les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles.

En matière d'accès aux services de santé essentiels, les apports ont touché la santé reproductive, la planification familiale, la santé communautaire et la couverture universelle. Ainsi, avec l'appui du SNU, le Togo dispose d'une stratégie de mobilisation pour l'autonomie contraceptive au Togo et pour les activités PF (Planning Familial). Pour renforcer la qualité des services, les CHU Sylvanus Olympio et Campus ainsi que plusieurs maternités, la polyclinique de Tsévié ont fait l'objet de rénovation, d'extension et d'équipement complet, y compris en appareils de cryothérapie, en système d'adduction d'eau et d'éclairage avec l'énergie solaire. Des équipements et matériels de protection contre la COVID 19 ont également été mis à la disposition des centres de santé. En matière d'intervention à base communautaire, 1285 ASC ont bénéficié de formation, de matériel et d'intrants.

Un centre de prise en charge holistique (psychosociale, médicale, juridique et judiciaire protection et sécurité) « One Stop Center » a été mis en place au sein de Centre Médico-Social d'Adidogomé pour garantir de sécurité et la confidentialité chez les victimes de violences et abus divers.

De plus, 2745 personnes vulnérables (dont 859 femmes 52,3%) ont bénéficié de soins bucco-dentaires dans les préfectures de Mô, Wawa et Kpendjal. Les services des urgences du CHU Sokodé sont également en cours de réhabilitation et permettront d'améliorer la capacité d'accueil du service de 18 à 30 lits.



▫ Moto Ambulance offerte à l'USP Esse-Zogbedji - UNFPA

Investigation d'un cas de PFA (polarisye flasque aigue) - OMS ▫





73 maternités

SONU du réseau national offrent de meilleurs services aux populations



1 système de suivi

de consultation prénatales et postnatales par application digitale expérimenté dans 5 SONUB



3 Ambulances médicalisées



Le plateau technique du CHR de Sokodé renforcé (équipements médicaux et divers)



6 maternités

SONU du réseau restreint équipés en système d'eau potable et d'alimentation en énergie solaires (03) dans la Région Maritime



Renforcement de capacité en échographie obstétricale (20), en SONU (24)



5 Moto-Ambulances



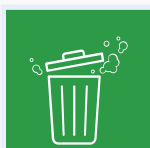
4 centres de santé

construits (Awandjelo, Gbowloe et Bè-Kpota) : amélioration de l'accès aux soins de 429 556 personnes vulnérables des localités bénéficiaires. **2 maternités** (Bè-Kpota et Tsevie) ainsi que le service de gynécologie du CHU Campus construites et/ou équipées y compris en unité de réanimation de nouveau-né, chaîne de froid pour banque de sang, et équipement de bloc opératoire : Amélioration de la prise en charge des urgences gynéco-obstétricales.



21 cas de Fistules Obstétricales

réparés et les données des FO sont intégrées dans le DHIS 2



7 incinérateurs

construits et 3 autres réhabilités dans le réseau restreint de 17 Formations sanitaires (Région Maritime).



1 « ONE STOP CENTER »

construit et équipé pour la prise en charge des victimes de violences basées sur le genre dans le SONUB de Adidogomé



Service des urgences chirurgicales du CHU Sylvanus Olympio entièrement rénové - PNUD



14 salles d'isolement COVID-19 (10 nouvelles constructions) établis dans le réseau restreint élargi aux formations sanitaires périphériques



90 455 nouvelles utilisatrices des méthodes de planning familial



Les centres de prise en charge de COVID 19 dotés de 35 concentrateurs d'oxygène sanitaires périphériques



La coordination Nationale de gestion de COVID équipée d'une ambulance médicalisée

Produit 3.4. Le système de santé est renforcé pour un accès accru des jeunes et des femmes aux services de prévention et pour l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant.

En matière de lutte contre le VIH Sida, l'apport de l'Equipe de pays a touché aussi bien des actions de prévention de prise en charge que de mobilisation communautaire : 28 092 jeunes et adolescents ont bénéficié de sensibilisation sur le VIH Sida et les IST et de tests de dépistage, de diagnostic d'IST, de contraceptifs et divers supports de communication distribués.

Les activités de routine telles que la revue régionale et de monitoring des activités PTME et de prise en charge du VIH pédiatrique ont été menées dans les régions du Grands Lomé et des Plateaux. Le suivi et la surveillance mensuelle des données de traitement ARV à travers l'outil en ligne « HIV services tracking » a permis d'apprécier les effets du Covid 19 sur l'offre et l'accès des services VIH.

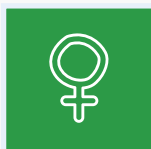
La lutte contre la stigmatisation et la discrimination a également été soutenue à travers l'appui à l'observatoire National sur la stigmatisation et la discrimination envers les PVVIH pour des actions au niveau communautaire : 30 sites de prise en charge (Grand Lomé et Région de la Kara) couverts, 43% de la file active totale touchée au niveau du pays.



Accompagnement du pays dans la production de données décentralisées: rapport GAM 2020 sur le calcul des indicateurs de progrès de la réponse nationale au VIH soumis en ligne dans le domaine.



Réalisation de l'étude index stigma 2.0 : 13% de PVVIH victimes de stigmatisation et de discrimination, 3.9% de PVVIH victimes de refus de services de santé en raison de leur séropositivité, statut sérologique de 10% de PVVIH divulgués par des tiers sans leur consentement.



120 femmes PVVIH, bénéficiaires de soutien psychosocial, y compris pour la mise en place d'AGR.



Elaboration du plan de stratégique Nationale de mise en œuvre de la prophylaxie préexposition au VIH : Document disponible



35 acteurs formés sur la prise en charge du VIH par délégation de tâche (25) et l'utilisation du masque de saisie de la charge virale et de la PCR



1 Plateforme de fourniture des conseils IST/VIH/SSR en ligne et de référencement vers des structures de prise en charge fonctionnelle.

Produit 3.5. Les populations des zones rurales ont un meilleur accès aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène

En matière d'eau, hygiène et assainissement, 335 885 enfants dont 161 600 filles ont amélioré leurs pratiques d'hygiène et utilisent les latrines améliorées dans 1688

écoles. Aussi, 1775 753 personnes dans 2296 communautés ont été dotées de chlore en vue du traitement de l'eau à domicile.

La prévention contre l'infection à la COVID 19 a également été renforcée dans 386 formations sanitaire à travers la mise à disposition d'intrants et de matériels (chlore, lave-main, pulvérisateurs, comprimés de chlore...).



88 417 nouvelles personnes

(45 093 femmes) vivent dans 69 communautés ayant mis fin à la défécation à l'air libre, pour un total de 1 433 151 personnes (30 907 femmes) vivant dans 2089 communautés FDAL (91% de la cible)



Construction de blocs de latrines séparées (filles/garçons), dans 15 écoles, latrines-douches-puisards dans 8 formations sanitaires et de 23 forages à pompe hybride (solaire-manuelles).



54 laves mains

durables au profit de centres de santé et de centres d'accueil des jeunes



Adduction d'eau courante à six (6) SONU du réseau restreint et réalisation de forage avec construction de château d'eau dans 3 formations sanitaires.

Produit 3.6. Les acteurs du niveau central et local disposent de capacités techniques, organisationnelles et de gestion, pour lutter efficacement contre la malnutrition, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

En matière de lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, l'Equipe de pays a soutenu la formation des acteurs à la collecte de données pour la cartographie des acteurs et des interventions liées à la nutrition. De même, 6500 mères d'enfants de moins de 5 ans ont été formées sur l'approche PB mères afin de leur permettre de détecter de façon précoce, la malnutrition chez leurs enfants.

De même, 170 (17%) des prestataires de soins sont formés sur le counseling sur l'ANJE.



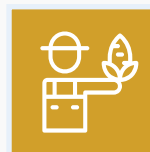
1.495.070 enfants

de 6-59 mois (96%) supplémentés en vitamine A



1.251.311 enfants

de 12-59 mois (93%) déparasités à l'albendazole



Accompagnement des 27 organisations de producteurs de produits agricoles alimentaires à la gestion des contrats d'approvisionnement à livraison de vivre dans 9 écoles cantines.



6811 enfants MAS

(malnutris aigus sévères) pris en charge



● Pose de la première pierre, poste frontière aménagé de Kémérida - OIM

Distribution de cash aux victimes d'inondations dans la région des lacs - PAM ●

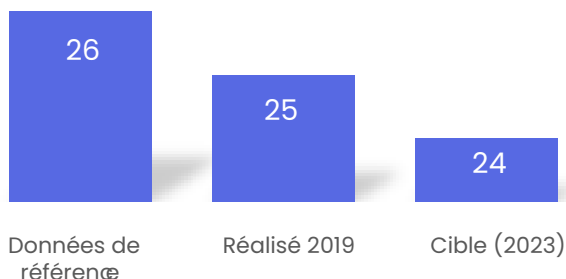


2.2.4. Institutions efficaces, gouvernance et cohésion sociale



En lien avec l'efficacité des institutions, la gouvernance et la cohésion sociale, les actions de l'Equipe de pays ont trait au renforcement de la production des données au niveau national, au respect des Droits de l'Homme et à l'égalité de genre, à une plus grande inclusion et redevabilité, à l'accès aux documents d'identité ainsi qu'à la prévention et à la gestion des conflits.

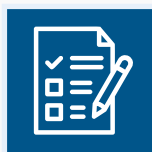
4.1. Indice Mo Ibrahim



Produit 4.1. Le système national de planification et de suivi évaluation est renforcé pour la production des données désagrégées et le suivi des ODD.

Le soutien au système national de production de données a essentiellement porté sur la réalisation du 5e recensement général de la population et de l'habitat et sur le renforcement des structures étatiques pour une amélioration de la production des données, ainsi que la réalisation du MICS plus. Les capacités de différents acteurs ont également été renforcées en vue d'un meilleur suivi des ODD.

De même, le premier module de l'évaluation en milieu d'action en réponse à la pandémie de COVID-19 a été réalisée et fait cas des changements au niveau de la population, notamment les dynamiques familiales, et intergénérationnelles, la précarité économique, bouleversement dans les programmes d'enseignement et réticence à utiliser les services de santé et à se faire vacciner.



Appui à la réalisation du RGPH 5

3 500 000 \$ us

- Equipement en matériel roulant, informatique et logiciel de collecte et de traitement de données cartographiques et géoréférencées.
- Cartographie des Togolais de la Diaspora
- Renforcement des capacités des cadres de l'INSEED sur le recensement numérique .



Capacités de

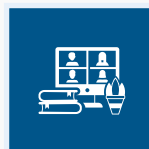
55 acteurs

renforcées en gestion de données, planification et suivi évaluation.



Réalisation de la **cartographie de MICS PLUS**

pour l'enquête ménage sur certains modules de MICS6 (Santé, Education, Eau Assainissement, Protection de l'Enfant) afin de disposer des données fiables et actuelles pour le nouveau cycle.



90 équipements de visioconférence

mis à la disposition des structures nationales (secrétariat général du gouvernement et Assemblée nationale) pour faciliter le travail dans le contexte de COVID.

Produit 4.2. Les institutions publiques, les communautés locales et les OSC ont acquis des capacités techniques pour formuler, mettre en œuvre, suivre et évaluer les initiatives/programmes de promotion et de respect des droits de l'homme, l'égalité de genre et l'accès équitable à la justice

En matière de Droits humains, d'égalité de genre et d'accès équitable à la justice, l'Equipe de pays a soutenu la réalisation d'une étude sur la traite des humains et l'exploitation au travail. De même des actions de sensibilisation et de renforcement de capacités ont été organisées à l'endroit de divers acteurs, notamment sur le recrutement éthique, la protection des droits humains, les droits et devoirs des citoyens ainsi que sur la constitution togolaise de façon générale.

Formation de 39 acteurs d'ONG et Migrants, documents dives diffusés à travers 36 bibliothèques communautaires, les bibliothèques nationales et universitaires ainsi que différents media et structures en place dans les mairies et structures éducatives.

S'agissant de la protection des droits des femmes, l'initiative "Matrimoniât 2.0" a permis de renforcer les capacités de 30 défenseurs des droits de l'homme dont 25 femmes sur les défis et des questions liées à la protection des femmes défenseurs des droits de l'homme (FDDH) et de réaliser également une campagne digitale dénommée "30 jours pour savoir ce qu'elles subissent" sur la question du harcèlement en ligne et des récurrentes violences auxquelles elles sont confrontées les FDDH. Aussi l'équipe-pays a-t-il soutenu l'élaboration des 8ième et 9ième rapports sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes.

Aussi le SNU a soutenu le déploiement du logiciel Juri-soft destiné à l'informatisation des huit (8) maisons de justice opérationnelles, ainsi que du matériel informatique dans les nouvelles maisons de justice de Kétao, Kpélé-Adéta, Zanguéra et Cinkasse. L'intranet judiciaire a également été étendu aux juridictions de Tabligbo, Bafilo, Pagouda, Guerin-Kouka et Mandouri avec comme implication, la réduction du délai de traitement des dossiers de demande casier judiciaire.



337 acteurs des milieux pénitentiaires

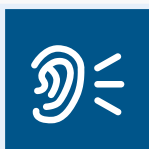
et de protection de l'enfant formés en vue de l'amélioration des services en milieu carcéral, y compris pour la prise en charge dans le contexte de la COVID 19



Création d'une Plateforme de gestion de l'information stratégique dénommée « Pôle de veille sur les droits de l'homme » et appuis divers apportés au Ministère des Droits de l'homme



Le rapport du 3ème cycle de l'EPU élaboré, validé et soumis au Conseil des droits de l'homme : 111 acteurs impliqués



15 centres d'écoute et de conseils sur les VBG digitalisés en vue de disposer des données sur les VBG



Systeme numérique d'alerte précoce « Akofa », permettant le signalement/dénonciation des violences faites aux femmes et aux filles et le référencement des cas

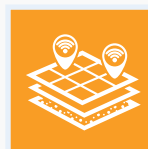
Produit 4.3. Les capacités des institutions publiques et des organisations de la société civile sont renforcées sur les processus de prise de décision participatif, inclusif et de redevabilité

L'équipe de pays a également soutenu des actions visant plus de redevabilité et d'inclusivité dans les processus de prise de décision au niveau des institutions publiques. Ainsi, l'ensemble des documents du gouvernement sur la période 1961-2021 a fait l'objet d'un archivage numérique. De même, la stratégie nationale de la justice juvénile a été élaborée et validée techniquement, et le monitoring des lieux de détention effectué : 56 structures visitées par la CNDH. Aussi, la nouvelle brigade pour enfants a été construite et des espaces « amis des enfants » aménagés dans 8 postes de police (Tsevie, Sokodé, Kara).



10 communes

accompagnés dans le renforcement des connaissances de leurs acteurs sur les risques d'inondation à travers la réalisation de la cartographie participative : Lacs 2, Bas mono 1, Golfe 6, Agoè-Nyivé 4, Anié 1, Agou 1, Tchamba 1, Dankpen 1, Kozah 2 et Kpendjal 1.



Elaboration et validation des plans communaux de développement de Cinklassé 1, Kpendjal 1 et Kpendjal 2

Produit 4.4. Le système d'état civil est renforcé pour un accès accru des citoyens aux documents d'identité nationale.

L'équipe de pays a également renforcé le système d'Etat civil dans l'optique d'améliorer l'accès aux documents d'identité. Ainsi, des espaces et coins état civil ont été aménagés dans les formations sanitaires.

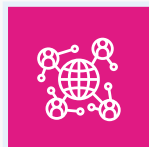
De même, l'accès des populations aux services d'état civil s'amélioré à travers le renforcement de 12 centres d'état civil dans 12 communes de la région des savanes.



Développement de l'application Web et mobile de collecte et de centralisation des données sur les faits d'état civil.



9221 enfants bénéficiaires de jugements supplétifs



Extension de l'intranet judiciaire aux juridictions de Tabligbo, Bafilo, Pagouda, Guerin-Kouka et Mandouri: réduction du délai de traitement des dossiers de demande casier judiciaire

Produit 4.5. L'administration centrale et les collectivités territoriales disposent des capacités techniques et opérationnelles pour une meilleure gestion territoriale et un rapprochement des services publics des citoyens

En matière de rapprochement des services publics des citoyens, les collectivités locales ont été accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs outils de développement.

De plus, les capacités logistiques en matériel informatique et de bureau de 57 nouvelles mairies et d'une préfecture ont été renforcées afin de rendre efficaces leurs administrations dans la délivrance des services aux citoyens. Par ailleurs, 220 femmes élues locales de 117 communes ont renforcé leurs capacités techniques sur les enjeux et défis de la décentralisation, le leadership féminin et le rôle des élues femmes en matière de promotion du développement local. Ces femmes élues locales ont également formulé des recommandations à l'endroit du Gouvernement, de la Faïtière des communes (FCT) et des Partenaires Techniques et Financiers pour la mise en œuvre de politique de protection et de promotion des femmes en général et des femmes élues locales en particulier.



Renforcement de capacités des autorités locales (élus locaux, Directeurs régionaux et Chefs de Services) de la Région des Savanes en planification



16 communes soutenues pour l'élaboration des documents de planification locale (plan de travail, budget, plan de passation de marché...)



9 plans communaux de développement prennent en compte l'égalité genre, des personnes vulnérables et de la participation citoyenne.

Produit 4.6. Les capacités des acteurs nationaux et locaux (institutions publiques, organisations de la société civile, acteurs du dialogue social, médias leaders d'opinion, jeunes et femmes) sont renforcées pour la prévention et la gestion des conflits.

L'équipe de pays a également œuvré à la prévention et à la gestion des conflits. Dans cette optique, un espace de dialogue citoyen a été aménagé sur le site de la maison des jeunes de Dapaong pour consolider la cohésion sociale entre les jeunes de la commune. L'espace comporte des installations permettant de le rendre attractif et convivial. De même, une tournée de sensibilisation a été organisée par les jeunes catalyseurs de paix : 400 personnes touchées.

De même, une charte de confiance intergénérationnelle est élaborée et signée entre les autorités administratives locales et les leaders des jeunes hommes et femmes dans 11 préfectures, ouvrant la voie à une meilleure participation à la prise de décision et promotion de la cohésion sociale.



Organisation des journées de cohésion sociale entre les populations civiles et FDS

à travers l'offre de services de santé par l'armée pour renforcer la confiance et les relations population-forces de l'ordre : Environ

dans les communes de Cinkassé et Oti.



10 plateformes

de concertation/ dialogues, d'échanges opérationnelles communaux et transfrontaliers dans 10 communes dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent.



Formations de 436 acteurs (jeunes, journalistes...) dont 190 catalyseurs de paix et 189 membres des CIPPLEV, sur la gestion des conflits et promotion de la paix et la prévention de l'extrémisme violent.



Renforcement de capacités de 36 personnes et 12 Coopératives en entrepreneuriat et plan d'affaire, et dotation de kits pour le démarrage d'AGR ; et soutien à 23 initiatives au profit de 282 jeunes (159 filles).



Renforcement des relations civilo-militaires par des consultations de santé - PNUD, UNICEF



Remise des intrants aux producteurs de produits maraichers ciblés à Aklakou - FAO

Appui à l'enregistrement des naissances - UNICEF

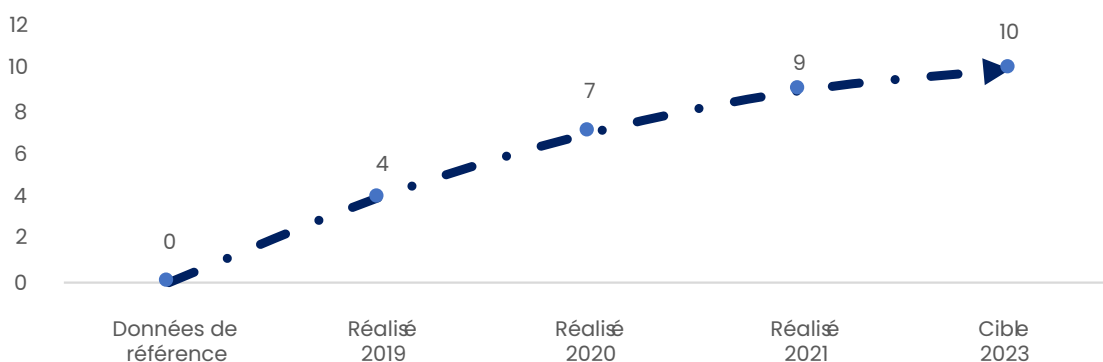


Produit 4.7. Des partenariats stratégiques et opérationnels sont établis par le Système des Nations Unis pour améliorer le financement des ODD.

Des partenariats stratégiques ont également été noués pour améliorer le financement des ODD dans le pays.

		
<p>Signature d'une nouvelle lettre d'accord de soutien au Programme Présidentiel d'Excellence pour la mise en œuvre du PND</p>	<p>Réalisation d'un investissement case et d'une stratégie de financement du secteur nutrition et investment case/stratégies de financement pour vaccination et éducation en cours.</p>	<p>Développement de partenariat avec des banques locales pour leurs engagement en faveur des droits des filles et garçons</p>

4.7.1. Nombre d'accords de partenariats créés avec le secteur privé pour soutenir la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre des ODD



2.2.5. Progrès en matière de prise en compte des laissés pour compte (LNOB)



Des efforts importants sont menés au niveau national pour la prise en compte des groupes vulnérables. Ainsi, l'adoption de la loi sur l'assurance maladie universelle et l'adoption de nouveaux mécanismes de protection sociale étend le système de protection sociale aux acteurs du secteur informel et aux personnes extrêmement pauvres. La mise en place du programme NOVISSI au cœur de la COVID-19 a permis de réduire la vulnérabilité des populations fragilisées par les mesures de riposte à la pandémie. Des mécanismes d'anticipation sont en place pour répondre aux besoins des groupes à risques d'être victimes des catastrophes. Toutefois, la place centrale de l'inclusion sociale dans la feuille de route gouvernementale impose davantage d'actions en matière de données désagrégées sur les conditions spécifiques des jeunes (filles et garçons), femmes, enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite et personnes vivant avec handicap, les PVVIH et toutes autres catégories de personnes à risques.

Pour accompagner l'inclusion des catégories les plus défavorisée, les Nations Unies ont en 2021, mené des actions spécifiques à l'endroit des migrants, des ménages agricoles, des enfants handicapés, des PVVIH...

	<p>73 microentreprises au profit des migrants (AGR, formation professionnelle), facilitant leur rétention et installation.</p>		<p>898 ménages agricoles vulnérables dotés de kits de production céréalière (605 ménages) et maraîchère (293 ménages) pour renforcer leurs capacités productives.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



05 ZAAP

dotées de 05 citernes agricoles de 50 m³ et accessoires pour les cultures contre saison, renforçant ainsi l'autonomisation économique des femmes.



263 Enfants Handicapés

dont 134 scolarisés bénéficient d'un service éducatif personnalisé.



Un forum des femmes organisé suivi de l'élaboration d'un plan d'action sur la lutte contre les VBG



05 personnes atteintes d'albinisme (PAA)

dont 63% de femmes ont bénéficié de consultations ophtalmologiques et de verres médicaux. 177 acteurs communautaires et de santé ont été sensibilisés sur les problèmes de santé des PAA.

Afin de mieux prendre en compte la question des groupes à risque d'être laissés pour compte, le SNU doit encore faire des efforts pour améliorer son scorecard en matière d'intégration du genre ainsi que les questions liées à la jeunesse et au handicap dans le prochain document cadre de coopération pour le développement durable (2023-2026). Des engagements particuliers avec les jeunes sont déjà planifiés, notamment avec la mise en place d'un cadre de dialogue entre l'Equipe de pays et la jeunesse. Il existe de même des perspectives de partenariat avec la Fédération togolaise des personnes handicapées. Mais au-delà, le SNU doit encore pendre des actions ciblant de services à impact élevés au niveau des opérations, notamment le Procurement sensible au genre, à la jeunesse et au Handicap.

2.3. Soutien aux partenariats et au financement de l'Agenda 2030

L'accélération des ODD suppose davantage de synergie d'actions entre les ministères et les autres acteurs de développement. Le SNU a initié à cet effet des actions innovantes de partenariat et de financement du développement.

Sur le partenariat, le SNU a entamé une démarche de dynamisation des espaces de dialogues multi acteurs et à la construction / reconstruction de partenariats variés notamment avec le patronat pour de plus grandes opportunités en faveur des ODD. Le cadre de coordination des PTFs fait l'objet d'une attention particulière en accord avec les membres de la plateforme. Des actions avec les OSC, les jeunes, les médias, Universités... seront conduites en 2022 pour un engagement plus inclusif sur toutes les dimensions de l'Agenda 2030. En 2021, le SNU a soutenu l'exercice du dialogue d'action mené dans le cadre du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED). Ce dialogue a permis au gouvernement de réfléchir avec les faitières de la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers sur l'accélération des ODD et de faire des recommandations, notamment en faveur de réformes dans le domaine de la passation de marchés publics, et à la disponibilité de données statistiques nécessaires pour orienter l'action publique et en vérifier l'efficacité.

En matière de financement du développement, le SNU a, à travers la mise en place d'un portail électronique de promotion des investissements et d'un comptoir pour les

investisseurs au Togo, renforcé la capacité nationale de mobilisation des ressources privées en aidant à accroître l'attractivité du pays auprès des investisseurs. Cette initiative multi partenariale initiée par le ministère de l'Investissement a consolidé les efforts du gouvernement pour la création d'un environnement propice à l'investissement en simplifiant davantage les procédures administratives. L'initiative a bénéficié de l'expertise des membres du « Groupe de gouvernance économique » des partenaires techniques et financiers au Togo. Le portail électronique est opérationnel et accessible directement en ligne. Le nombre mensuel de visiteurs est passé de 350 en juillet 2021 à 1 000 en novembre 2021. Pour amplifier la portée de l'initiative, il est important de faciliter le dialogue avec le secteur privé national, renforcer la communication autour du portail et le vulgariser auprès des missions diplomatiques.

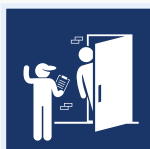
Les travaux de l'évaluation du financement du développement (DFA) ont permis de mobiliser les partenaires du gouvernement à l'utilisation du DFA comme outil de réorganisation du dialogue autour du financement de la nouvelle feuille de route 2025 du gouvernement. L'accélération de la mise en œuvre de la plateforme de gestion informatisée de l'aide (PGA) permettra de disposer d'un système de centralisation des informations financières et d'assurer une planification budgétaire intégrée pour la réalisation des ODD.

Le cas d'investissement pour la nutrition réalisé par l'UNICEF a estimé le coût de la couverture nutritionnelle universelle pour les enfants et les bénéficiaires en termes de vies sauvées

(cas de malnutrition évités et qualité de vie ajustée) et de croissance économique potentielle. Ces résultats et ceux des deux autres cas d'investissement en cours sur l'éducation et l'immunisation sont des outils de plaidoyers pour améliorer le financement dans ces secteurs.

Coopération Sud-Sud

Pour mieux contextualiser en tirant leçons des bonnes pratiques, le SNU a actionné les leviers de la Coopération Sud-Sud en appui à plusieurs initiatives nationales :



Les experts de l'INSEED ont bénéficié de l'expertise du Cameroun, du Congo et de la CEA en matière de recensement numérique.



Le ministère de l'Investissement privé a opté pour l'appui de la CNUCED dans le développement du portail des investissements sur la base et bonnes pratiques développées au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Sur les questions de paix et sécurité, le SNU a privilégié l'approche régionale à travers le développement et la mise en œuvre de projet conjoints transfrontaliers impliquant les pays frontaliers confrontés aux dynamiques sécuritaires identiques.

2.4. Cohérence, efficacité et efficience des Nations Unies



Fonctionnement de l'équipe de pays. L'Equipe de pays travaille étroitement avec les agences non-résidentes pour la mise en

œuvre efficace du CCDD en fonction de leurs avantages comparatifs. La plupart des agences non-résidentes ont des équipes de projet dans le pays (FAO, OIM, FIDA, UNESCO), sinon une expertise en place (BIT, ONUDC). Celles qui n'ont aucune présence fournissent de l'assistance technique à l'Equipe de Pays et au gouvernement sur les questions relevant de leurs expertises. Ainsi, le PNUE participe activement aux résultats du CCDD sur la durabilité environnementale et le changement climatique. UNWOMEN participe à un projet conjoint axé sur l'intégration de la dimension de genre. L'appui du HCDH a été stratégique aussi bien pour le SNU que la société civile dans la préparation et la présentation de l'EPU par le Togo. L'Initiative CADRI a aidé le pays à finaliser le diagnostic des risques de catastrophes et de préparer la stratégie nationale de réponse. Sur les aspects économiques, la CNUCED a aidé à la mise en place de la plateforme des investissements privés et la CEA aide à la mise en œuvre du plan national pour l'établissement de la ZLEA. Le soutien constant du SNU dans la cadre du dialogue action pour les ODD a permis de soutenir l'engagement du Togo dans la préparation d'un quatrième rapport national volontaire, opportunité d'actualisation des données nationales sur la trajectoire des ODD. Dans le cadre de ces différents appuis, les agences du SNU ont soutenu diverses études et évaluations qui ont permis de mieux comprendre les effets de la pandémie sur les plus vulnérables et d'informer les politiques visant à faire face aux impacts multidimensionnels de la crise.

Initiatives conjointes. Pour une mise en œuvre effective du CCDD, les agences, à travers le Comité de programme, ont développé un plan de travail conjoint dont le suivi de la mise en œuvre est réalisé dans le cadre des groupes

de résultats. Des projets conjoints ont permis d'engager ensemble les agences sur plusieurs chantiers, notamment dans le domaine de la cohésion sociale et de la prévention de l'extrémisme violent mais aussi dans le financement du développement.



Les initiatives du FNUAP, du PNUD et de l'UNICEF avec les jeunes, les pré jeunes et les organisations de la société civile ainsi que les activités de soutien aux CIPLEV ont permis de renforcer l'action du gouvernement, particulièrement dans les zones frontalières du Nord, à risque d'expansion de la crise du Sahel.



Le projet d'appui à l'amélioration du financement pour sa part, dans une synergie d'actions entre le PNUD, la CNUCED et l'UNICEF, a permis de réaliser le portail électronique de promotion des investissements accessible directement en ligne pour la simplification et la dématérialisation des procédures d'investissement et de création d'entreprise.



Appui du bureau régional. L'Equipe de pays a bénéficié de l'appui constant du Bureau Régional de DCO, notamment du groupe d'appui par les pairs (Peer Support Group) pour la préparation de la feuille de route du cadre de coopération en cours de formulation, la conduite de l'évaluation finale de l'actuel CCDD, la réalisation de l'analyse commune de pays... La plateforme UNINFO est très utile à cet effet en termes de collectes, d'analyse et de suivi des données à l'échelle des agences ainsi que d'agrégation au niveau du système.

Avec l'appui des expertises variées disponibles au sein du SNU au niveau global et régional, l'équipe de pays a accompagné le pays dans la conduite stratégique de la réponse multidimensionnelle à la COVID-19, permettant ainsi aux autorités de contenir l'expansion de la pandémie en alliant harmonieusement les réponses sanitaires et non sanitaires.



Agenda pour l'efficacité. Le SNU au Togo a développé en 2020 son BOS 2.0 qui prévoit d'éviter des coûts de 300 000 \$ sur 3 ans, soit 100 000 \$ chaque année sur 18 lignes de services. Plusieurs accords de long terme avec les prestataires ont été établis ou renouvelés. L'évaluation de la BOS permettra de vérifier les coûts réellement évités. Par ailleurs, afin

de réduire les coûts des opérations, l'Equipe de pays a engagé la phase de diagnostic des locaux communs des agences du SNU au Togo. L'examen des données recueillies devrait permettre d'élaborer un plan de développement et renforcement des locaux communs destinés à faire des économies d'échelles notamment sur le loyer et les charges locatives.

Communication. Le SNU a maintenu et accru la vitalité de ses plateformes digitales à travers la production et la diffusion de contenus ciblés autour des ODD. Les comptes Twitter et Instagram des Nations Unies au Togo ont été certifiés. La perspective est désormais de systématiser l'approche à travers le développement d'une stratégie et d'un plan de communication commun autour des résultats du cadre de coopération.

2.5. Evaluation et enseignements

La période de mise en œuvre initiale du cadre de Coopération a été écourtée suite à la réunion du comité de pilotage qui a décidé de lancer un nouveau processus de planification afin d'aligner le cadre de coopération sur la Nouvelle feuille de route gouvernementale dont la mise en œuvre court jusqu'en 2025.

Ainsi, le processus d'évaluation du cadre de coopération 2019-2023 a été enclenché de façon anticipée dans l'optique d'une nouvelle planification. Le comité d'évaluation et le gestionnaire d'évaluation ont été désignés par l'équipe de pays et les évaluateurs recrutés. Le processus est en cours et la phase de collecte de données primaires est à présent amorcée.

Des leçons sont toutefois tirées des réalisations de l'équipe de pays :

La pandémie de COVID 19 a affectée de façon sensible les actions de différents acteurs, y compris le SNU et ses partenaires de mise en œuvre et l'atteinte des résultats initialement prévus.

La synergie d'action des partenaires de différents bords (Ministre, parlementaires, responsables d'organisations de la société civile et de l'administration centrale et régionale...) est bénéfique à la création de changements significatifs, y compris en matière d'élaboration de politiques.

Une communication efficace et des actions concertées entre les différentes agences du Système de Nations Unies et leurs partenaires, sur des projets d'envergure est vecteur d'incidence et de changements plus durables sur la vie des populations.

L'adoption de stratégies innovantes de collecte de données, le renforcement des systèmes de collecte des données administratives et l'amélioration des capacités institutionnelles des partenaires gouvernementaux sont nécessaires pour la disponibilité des données et des informations à temps réel pour la prise de décision.

Le renforcement des capacités des acteurs et structures communautaires est une garantie d'appropriation et de durabilités, y compris sur des questions de lutte contre les pandémies, de protection de l'environnement, de prévention et gestion de conflits ainsi que dans la lutte contre l'extrémisme violent.

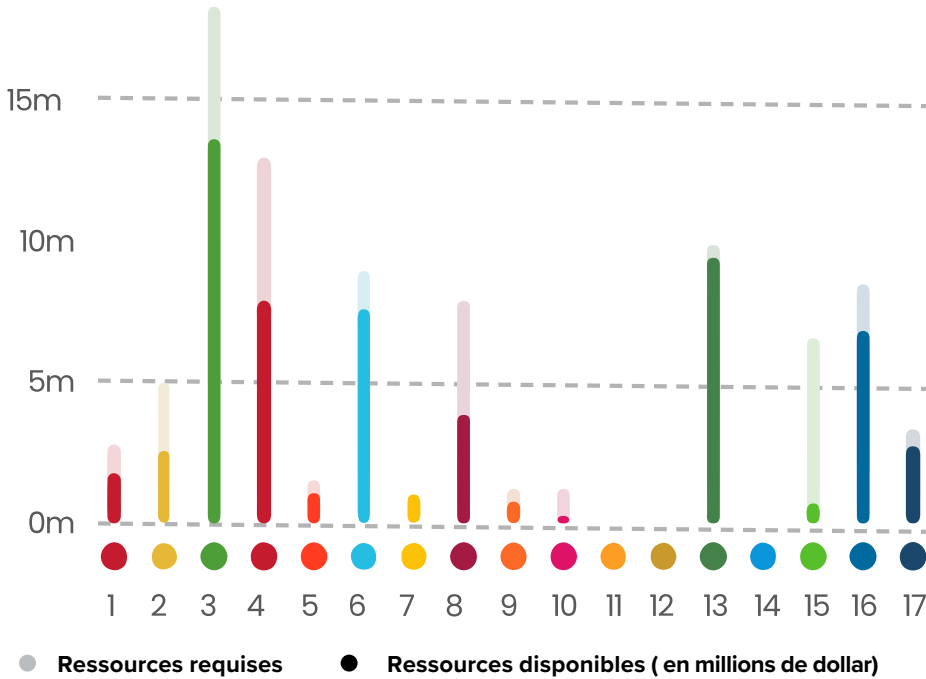
Le renforcement des capacités et la prise en compte des besoins spécifiques de groupes vulnérables tels que les migrants et les réfugiés favorise leur intégration dans les communautés.

2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources

2.6.1. Aperçu financier

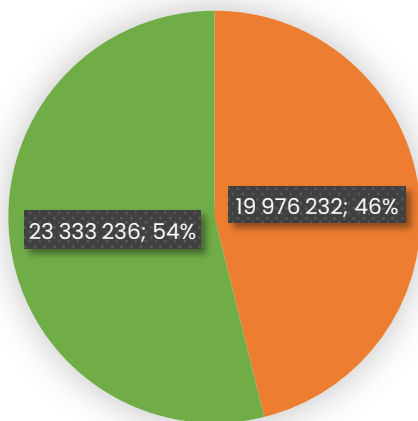
La mise en œuvre du cadre de coopération nécessite la mobilisation de ressources de différents bailleurs et la collaboration avec des acteurs de différents secteurs. Les fonds mobilisés représentent 67,3% des ressources requises pour la réalisation du cadre de coopération tel que prévu. Différents ODD sont également couverts par les interventions.

SITUATION DES RESSOURCES PAR ODD



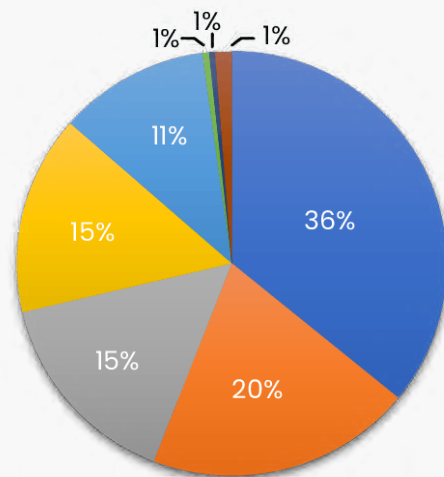
SOURCES DE FINANCEMENTS

Source des fonds



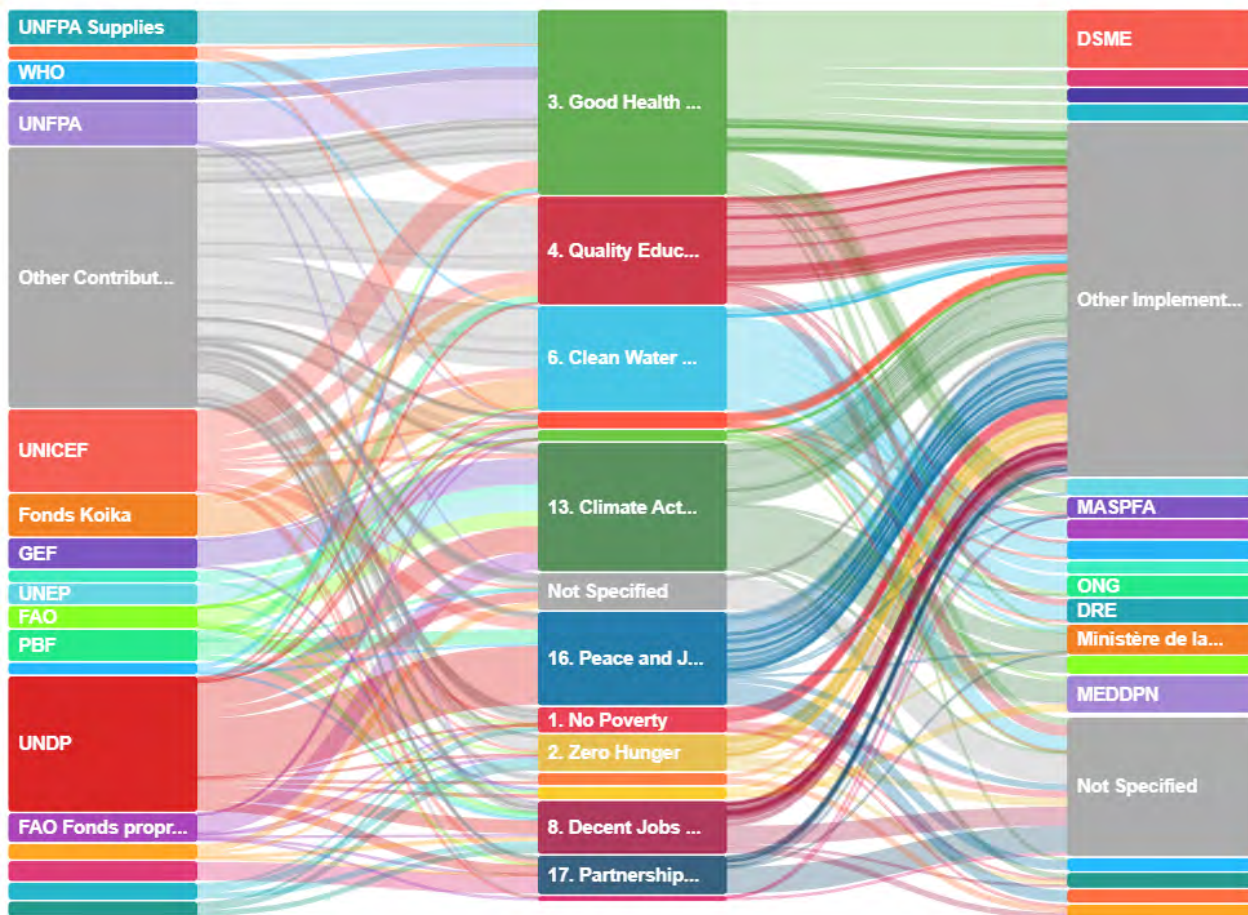
- Fonds Core
- Fonds non-Core

Nature des fonds core



- Fonds thématiques
- Ressources bilatérales
- Fonds d'urgence
- Ressources multidonateurs
- Ressources non-Core agences UN
- Gouvernement

AFFECTATION DES RESSOURCES PAR SOURCE, PAR ODD ET PARTENAIRES DE RÉALISATION



© Nations Unies Togo



© Nations Unies Togo

3. CHAPITRE 3

PRIORITES 2022

2022 sera une année charnière au cours de laquelle l'Equipe de pays développera un nouveau cadre de coopération tout en exécutant les interventions planifiées dans le cadre de l'actuel cadre de coopération. Le principal résultat est de **produire dans les délais ce nouveau cadre de coopération** afin de permettre aux agences d'en dériver leurs documents de programme pays. A cet effet, le SNU, en étroite partenariat avec le MPDC, améliorera le **fonctionnement des cadres et mécanismes de coordination institutionnels** afin de réaliser les différentes étapes mandataires dans les délais prévus.

L'accompagnement pour la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 se poursuivra en tenant compte du cadre de partenariat entre le SNU et le gouvernement togolais. Le SNU soutiendra ainsi le Togo sur trois axes de changement : transformation structurelle, ne laisser personne de côté et résilience, à travers les six solutions types : pauvreté et inégalités, gouvernance, résilience, environnement, énergie et égalité des genres, en mettant l'accent sur les catalyseurs que sont l'innovation stratégique, la transition numérique et le financement du développement.

Dans le domaine de la **gouvernance**, le soutien au renforcement des institutions de la république et de la **réforme de l'administration publique** pour la délivrance de services de qualité en particulier ceux de **justice et d'état civil** sera consolidé. L'accompagnement à la **décentralisation** et au développement local sera également consolidé tout en poursuivant les appuis aux initiatives de **promotion des droits de l'homme, de prévention des conflits et de l'extrémisme violent**. Un accent particulier sera mis sur les initiatives visant la réduction des **inégalités de genre** ainsi que celles de promotion de l'**autonomisation des femmes** à travers le renforcement des coopératives agricoles et des organisations de femmes entrepreneurs.

Le soutien pour la **finalisation du Rapport d'évaluation du financement (DFA)** qui servira pour l'élaboration de la stratégie du financement de la Feuille de route 2025 et la mise en place du Cadre National de Financement Intégré (CNFI) pour un meilleur suivi de l'efficacité du Développement sera poursuivi de même que le soutien à la préparation du **Rapport d'examen national volontaire (RNV VNR)** et l'opérationnalisation de la Plateforme informatisée de gestion de l'aide. De plus, le **soutien aux startups, Micro Petites et Moyennes Entreprises, entrepreneurs et au secteur privé** se poursuivra avec la mise en place d'un mécanisme plus intégré de soutien à l'employabilité des femmes et des jeunes entrepreneurs dans un contexte de résilience à la COVID19.

En vue de renforcer la compétitivité des entreprises dans le cadre de la ZLECAf, le SNU soutiendra la **valorisation des produits à fort potentiel d'exportation** et accompagnera le processus de certification des produits et l'accès au **financement des PME**.

L'amélioration des conditions de vie des populations sera intensifiée à travers les appuis en matière de **protection sociale et d'accès aux services sociaux de base** (santé, éducation, eau). Le PNUD soutiendra la mise en place d'un dispositif plus opérationnel (Delivery unit) de suivi de la Feuille de route et des ODD.

Dans le domaine de l'environnement, le portefeuille des activités sera élargi par le **lancement du Projet de gestion durable des terres et des écosystèmes arides du Nord** (projet FEM) et la formulation du projet de résilience des populations vulnérables aux **changements climatiques** avec le **Fonds Vert** pour le climat. Des actions seront renforcées en matière de mobilisation des ressources de **la finance climatique** et la mise en œuvre de projets à fort impact, en matière **d'accès aux énergies renouvelables** et d'adoption de bonnes pratiques de gestion de l'environnement.

Face aux risques d'expansion de la crise du Sahel au Togo, l'Equipe de pays contribuera à la mise en œuvre du **Programme d'Urgence du gouvernement pour la résilience dans la région des savanes (PURS)** en concentrant ses interventions dans cette région reconnue par le CCA comme la région la plus vulnérable du pays. Le SNU continuera son appui à la réponse nationale à la pandémie COVID-19.

En ce qui concerne les données, le SNU appuiera la préparation du quatrième rapport national volontaire sur les ODD qui permettra de mieux comprendre la trajectoire des ODD, tout en soutenant le **recensement général de la population et de l'habitat** afin de disposer de statistiques actualisées pour une meilleure programmation des interventions d'accélération des ODD.

Une attention particulière sera portée aux besoins spécifiques des groupes à risques d'être laissés pour compte. Ainsi, des indicateurs spécifiques sur **les enfants, les jeunes, les femmes, les migrants, les réfugiés, les handicapés et les PVVIH** seront intégrés dans le nouveau cadre de coopération afin de mieux définir des interventions ciblées à leurs endroits. Pour mieux atteindre ces cibles, le SNU veillera à améliorer les cadres de coordination avec les différents partenaires étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux en vue d'un engagement d'ensemble pour l'accélération des ODD. **Un partenariat stratégique** plus étroit sera engagé avec les jeunes, les handicapés et le secteur privé.

Quelques priorités 2022



AXE 1 : EMPLOYABILITE ET CROISSANCE

- Accompagnement et subvention aux startups et aux TPME pour le développement d'initiatives entrepreneuriales
- Appui au secteur privé, aux PME et à l'entrepreneuriat des jeunes et femmes
- Appui à la structuration et au renforcement des capacités des organisations de producteurs et transformateurs de produits agricoles alimentaires
- Poursuite du soutien aux projets à fort potentiel d'autonomisation des femmes et des jeunes dans les communes cibles



AXE 2 : GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

- Accompagner le programme décennal de reboisement et de production de plants forestiers.
- Appuyer la mise en oeuvre de la stratégie de réduction des Risques de Catastrophes et la stratégie de relèvement post catastrophe
- Soutenir le développement d'une stratégie nationale de mécanisation de l'agriculture et de l'irrigation.



AXE 3 : CAPITAL HUMAIN ET ACCÈS ÉQUITABLE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE DE QUALITÉ

- Appui à l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle
- Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation du projet régional "Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD/Togo)"
- Appui à la mise en place et à l'opérationnalisation de l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD/Togo)
- Appui à l'opérationnalisation du Projet d'Appui aux Personnes Agées Vulnérables et Indigentes (PAPAVI)
- Appui à l'opérationnalisation du "One Stop Center"
- Réalisation des infrastructures sociales de base dans les domaines de la santé, l'éducation et l'eau
- Mise en oeuvre du nouveau programme national de promotion du leadership et de l'excellence académique des filles
- Appui à la lutte contre les violences basées sur le genre
- Renforcement de l'inclusion et protection des personnes vulnérables



AXE 4 : INSTITUTIONS EFFICACES, GOUVERNANCE ET COHÉSION SOCIALE

- Appui à la mise en oeuvre de la stratégie de prévention de l'extrémisme violent
- Appui à la réalisation du Dénombrement du 5ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5) et de l'Enquête Post-Censitaire (EPC)
- Consolidation du soutien à la décentralisation, à la gouvernance et au développement local
- Appui à la digitalisation des services communaux et de l'état civil
- Implication des femmes dans la consolidation de la paix

Principales abréviations

AFD	Agence Française de Développement
APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
BIT	Bureau international du travail
CCA	Analyse commune de pays
CCD	Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
CIPLEV	Comité interministériel pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent
CNDH	Commission nationale des droits de l'homme
COVID 19	Virus SARS-CoV-2 2019
EPU	Examen périodique universel
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMM	Fonds Français Muskoka
GAVI	Global Alliance for Vaccines and Immunization
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
HAAC	Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication
INSEED	Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques
ITRA	Institut Togolais de Recherche Agronomique
MICS	Enquête à indicateurs multiples
ODD	Objectif de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUFEMMES	Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONUSIDA	Programme commun des Nations unies sur le VIH /Sida
PBF	Fonds de consolidation de la paix
PND	Plan national de développement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PVVIH	Personnes vivant avec le virus de l'immunodéficience humaine
ProMIFA	Projet de Mécanisme incitatif de financement agricole
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
RGPH5	Cinquième recensement général de la population et de l'habitat
SDG-F	Sustainable Development Goals Fund
SNDS2	Stratégie Nationale de Développement de la statistique de 2ième Génération
SNU	Système des Nations Unies
SONU	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
TPME	Très petites et moyennes entreprises
UE	Union Européenne
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNCT	Equipe pays des Nations Unies
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population

     | UN_Togo

40 Avenue des Nations Unies •
B.P. 911 Lomé TOGO •
Tel: (228) 22 21 20 22 ; 22 21 20 08 •
FAX (228) 22 21 16 41

